

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

Publicité

Annonces : 14 ct. le mm. ou son espace
 Réclames : 35 ct.
 Avis mortuaires : 30 ct.
 Régie des annonces :
 Publicitas, Sion
 tél. (027) 2 44 22
 Martigny
 tél. (026) 6 00 48

Abonnements

Suisse Fr. 18.-
 Av. Bulletin off. Fr. 26.50
 Etranger Fr. 26.-
 Chèques postaux Il c 58
 Rédaction et administration :
 Martigny, tél. 026 / 6 10 31

Courts métrages

Guignes...

● Ils furent victimes de la guigne, ces courageux automobilistes qui empruntèrent, un beau matin, la route conduisant au village... de Guignes, en Seine-et-Marne. Ils appuyèrent désespérément sur les accélérateurs. Les moteurs s'emballèrent, mais les véhicules restèrent énergiquement sur place. Un convoi italien, transportant vingt mille litres de colle, venait de se renverser sur la chaussée. De quoi retenir nombre de véhicules dont les conducteurs admirèrent le panneau indicateur signalant : ... « Guignes ».

Et en Valais ?

● Les députés au Grand Conseil de Genève touchent 15 francs par séance et quelques-uns sont tenus de verser là-dessus 10 francs à la caisse de leur parti qui ne dépend pas, dit notre confrère « Le Genevois », des banques et de l'industrie, d'une Eglise, des syndicats ou de quelques financiers italiens comme le Parti (suisse, sic!) du Travail. A titre de comparaison, disons que les députés vaudois reçoivent 40 fr. par séance entière et que les députés congolais touchent entre 200 et 2800 francs suisses par mois.

Le jazz élève les âmes

● Le premier service divin avec jazz a eu lieu en Allemagne fédérale. Il a remporté un succès inattendu. La foule des jeunes gens et jeunes filles était si dense que la salle communale dut être fermée aux nouveaux arrivants. Aussitôt après le premier culte, le pasteur s'empressa d'en faire un second. Comme quoi la musique moderne élève les âmes...

Salut au nouveau confrère !

● Lord Snowdon, le mari de la princesse Margaret, se désolait de son inactivité. Il deviendra journaliste, en qualité de conseiller artistique du « Sunday Times ». Il sera salarié et aura des notes de frais. Voilà qui améliorera singulièrement l'ordinaire et taira les remarques désagréables des sujets sur les dépenses du couple. Les rois et princesses, princes du monde moderne, en sont donc à « gagner » leur vie. C'est un signe de santé.

NOIR SUR BLANC

En marge de la loi scolaire

Conditions préalables

On va réformer la loi scolaire : celle dite « sur l'Instruction publique ». Tous les journaux, y compris le nôtre, sous la plume de notre collègue député Georges Darbellay, se sont déjà attelés à la tâche d'exposer aux lecteurs le contenu du projet gouvernemental dont délibérera sous peu le Grand Conseil.

Dans les grandes lignes, on y note des progrès certains, des innovations qui viennent à leur heure.

C'est encore insuffisant pour être parfait, mais comme le parfait risquerait d'être trop suffisant, on se contentera de solutions moyennes et surtout applicables. Car rien ne met plus en péril l'autorité que des lois qui précèdent les circonstances réelles du pays.

Ce que l'on veut en définitive — et c'est absolument juste — c'est une amélioration du niveau de l'enseignement par la prolongation de la scolarité — tant par le nombre de semaines dans l'année que par le nombre d'années elles-mêmes, — par le développement des écoles secondaires — ce qui signifie davantage de branches et de matières — et par une série d'autres adaptations, le tout à faire admettre par le grand public, à introduire dans le cadre des possibilités financières des caisses publiques et à faire coïncider avec les capacités effectives des élèves.

Pour y arriver, il faudra que soient remplies certaines conditions préalables et c'est sur celles-ci que nous voulons nous attarder.

Il s'agit du climat dans lequel cet enseignement perfectionné va être donné.

Jamais on n'a tant souhaité instruire nos enfants et jamais on n'a tant multiplié à leur intention, les occasions de dissipations et de déviation du chemin qu'on aimerait les voir suivre.

Les enfants de cette deuxième moitié du vingtième siècle ne sont ni meilleurs ni pires que leurs parents ou leurs grands-parents quand ils avaient leur âge.

Grâce au développement de la presse, de la radio, de la télévision, du cinéma et de la diffusion par disques, ils ont une vie plus enrichissante, plus distrayante que fut la nôtre. A âges correspondants, ils ont emmagasinés beaucoup plus de connaissances diverses en de nombreux domaines sur lesquels leurs parents restent des ignares bien souvent.

Ils ont donc des avantages certains sur leurs prédécesseurs qui ont le mérite d'avoir apporté à la vie toutes ces améliorations.

Mais tout cela, qui fait leur force, constitue aussi leur faiblesse.

Car l'enfant reste l'enfant avec les mêmes développements physique et mental, avec les mêmes capacités d'assimilation qu'autrefois.

Et alors le danger existe pour eux d'apprendre beaucoup mais de ne rien savoir à fond, d'en rester au superficiel, de mal assimiler, de s'encombrer d'accessoire au détriment de l'essentiel, de ne plus faire la distinction entre ce qui doit absolument être su et ce qui peut s'apprendre plus tard, par l'expérience et l'étude ultérieure.

Les conditions préalables d'une amélioration de l'Instruction résident donc dans le rétablissement d'un juste équilibre de la vie de l'enfant et de l'adolescent.

Mais pour cela il faut un certain courage, celui de leur limiter les distractions, de les détourner de ces magnifiques appareils qui répandent à profusion le son et l'image au détriment de leur tranquillité d'esprit et de leur assiduité, de leur faire comprendre qu'ils ne sont ni malheureux ni déshérités s'ils n'ont pas assisté à tous les films qui passent à leur intention, s'ils n'ont pas vu tous les matches ou ils vont bien trop tôt, à notre sens, apprendre avec leurs aînés, à s'exercer et à jurer, si certaines auditions de la radio leur ont échappé et s'ils n'ont pas dévoré toutes les revues que leur offrent les magasins spécialisés.

Il faut aussi que les parents sachent que la vie scolaire de leurs enfants ne peut pas nécessairement et toujours plaquer avec la leur propre, même si cela indispose ces mêmes parents de voir leurs vacances et les jours de congé des uns et des autres ne pas coïncider exactement, même si cela les arrange de leur faire faire des randonnées en auto, le dimanche, qui sont déjà harassantes pour les adultes et qui sont dès lors combien plus délectables pour les jeunes, même si l'obligation pour ceux-ci de faire des tâches et d'apprendre des leçons à la maison ennue les pères et mères parce qu'ils sont amenés, dans le même temps, à renoncer aux auditions bruyantes, voire même à se soumettre à les aider et à les conseiller.

Dans les conditions préalables à une amélioration de l'Instruction, il y a donc non seulement la nécessité, pour les parents, d'admettre ce progrès et de le désirer, mais encore l'obligation pour eux d'accepter les renoncements indispensables et les conditions dans lesquelles cette instruction sera assimilée.

Sinon tout effort sera vain et nous aurons mis la charrue devant les bœufs.

Les enfants dès lors sont une bien grande servitude, dira-t-on. Si c'est ainsi qu'on l'entend mieux vaut bien entendu n'en point avoir. Edouard Morand.

Mercredi :
 Article de M. Théodore Lattion,
 député

A propos des conseillers d'Etat bernois

L'initiative lancée par les jeunes radicaux bernois afin d'empêcher que la charge de conseiller d'Etat ne soit compatible avec toute autre fonction salariée a été retirée. En effet le Grand Conseil soumettra au peuple un projet de loi précisant que la charge de conseiller d'Etat est incompatible avec toute activité pouvant porter préjudice à l'exercice de ses fonctions. Les membres du Conseil exécutif ne peuvent faire partie des organes administratifs d'entreprises et organisations économiques ou d'utilité publique que si l'intérêt de l'Etat paraît le justifier. Le Conseil exécutif renseignera le Grand Conseil à ce sujet chaque année dans le rapport de gestion. Les indemnités provenant d'une activité de ce genre sont versées à la caisse de l'Etat à l'exception des jetons de présence et des débours.

Mariage de Françoise Sagan

Françoise Sagan, Françoise Quoirez pour l'état civil, s'est remariée lundi dernier avec un jeune américain, Bob Westhoff. La cérémonie avait été entourée de la plus grande discrétion, l'écrivain fuyant les journalistes lorsqu'il s'agit de sa vie privée.

Ce n'est qu'hier que l'on a appris que la cérémonie s'était déroulée en Normandie, à Barneville (Calvados), où la jeune romancière possède depuis plusieurs années une propriété, le manoir de Breuil.

Catastrophe naturelle au Pérou (plus de 3000 morts)



Un glissement de terrain, constitué par une masse de plusieurs millions de mètres cubes de rochers, de boue et de glace, a enseveli sous lui six villages, provoquant ainsi la mort de plus de 3000 personnes. C'est dans l'une des contrées les plus productives du Pérou — une région qu'on appelle parfois « la petite Suisse de l'Amérique du sud » — que cette catastrophe s'est produite. La zone où s'est effectué ce glissement est située à 3.000 m. d'altitude. - Notre téléphoto, en provenance des Andes péruviennes, montre le massif de Salcantay, dont certaines montagnes atteignent jusqu'à 6.000 m., région même où s'est produite la catastrophe.

Vous m'en direz tant !

Voici, généralement, comment les choses se passent :

Quelqu'un confie à ses amis un secret : « Surtout, je compte sur votre discrétion, ne le répétez à personne ! »

Chacun des dépositaires, à son tour, s'en ouvre à deux ou trois confidentes : « Inutile d'insister, n'est-ce pas ? Ne divulguez rien ! »

Les confidentes trouvent d'autres oreilles complaisantes et ainsi de fil à aiguille jusqu'au moment où le secret devient un secret de polichinelle.

Les derniers à le connaître ignorent, parfois, jusqu'au nom de celui qui s'en est déchargé le premier et ils n'ont donc pas les mêmes raisons que les amis directs à se montrer discrets.

Comme un secret se divulgue à demi-mots, précisément par ce souci qu'on a de rester sur la réserve, il donne automatiquement prise aux interprétations les plus diverses et selon l'humeur des confidentes il apparaît teinté de médisance ou de calomnie, ou, au contraire, insignifiant.

Quoi qu'il en soit, il n'est plus l'expression de la réalité.

Au bout d'un certain temps, les femmes s'en emparent, et dès lors, leur imagination débordante et leur curiosité toujours en éveil, non seulement « embellissent », la version initiale, mais suscitent encore des variantes.

Elles ne s'en tiennent pas à ce qu'on leur a dit, elles font des suppositions qui entraînent aussitôt leurs compagnes à y ajouter les leurs, d'un ton plus perçant.

Tant et si bien que le scandale éclate et c'est fatal, car si l'on prend soin de confier un secret à une seule personne ou à deux ou trois tout au plus, plutôt que de le publier aux criées publiques c'est qu'on sait qu'à l'exception de ces personnes-là, les autres ne seraient pas en mesure de le comprendre.

Or, c'est un secret cent fois déformé et grossi qu'on les engage à avaler.

Comment voulez-vous qu'elles n'en aient pas la nausée ?

Je ne vois pas trente-six remèdes à cet enchaînement de circonstances qui transforment un propos confidentiel en un débat général.

Le seul moyen qui soit efficace est de ne confier ses secrets à personne à moins, bien entendu, qu'on ait intérêt à leur divulgation.

On peut, en se montrant très prudent, faire une exception à cette règle en faveur non pas des amis, mais de l'ami dont on est sûr de la loyauté.

Pour le reste, il n'y a pas à se bercer d'illusions, le simple bon sens nous indiquant qu'on ne peut pas exiger d'autrui une discrétion que nous ne pratiquons pas nous-mêmes.

Il ne faut pas être trop modeste et imaginer que les autres soient exempts des défaillances qu'on découvre en soi...

Rompre le silence sur un secret, c'est le vouer au tintamarre !

Rien ne sert, après coup, de se lamenter, mais au contraire, il importe de tirer de cette mésaventure une constatation consolante :

Les hommes sont tous frères par leurs défauts ! A. M.

L'affiche du Salon de l'auto



Le comité d'organisation du 32^e Salon international de l'automobile, qui aura lieu à Genève du 15 au 25 mars prochain, a demandé à l'affichiste bâlois mondialement connu, Herbert Leupin, de bien vouloir réaliser l'affiche officielle. Sur un fond noir, l'artiste a disposé le texte d'une manière originale, en utilisant des points de 7 couleurs différentes, produisant un effet particulièrement réussi.

De l'uranium dans l'Emmenthal

Lors des années passées, il avait été établi que des gisements de molasse du plateau helvétique contenaient de l'uranium. Un gisement particulièrement riche en couches de charbon renfermant des substances radioactives avec teneur d'uranium allant de 60 à 850 grammes



par tonne extraite de charbon a été découvert dans la molasse des préalpes, dans la région de Blalbach, entre Ilfis et l'Emme, près de Trubschachen, gisement qui a fait l'objet d'examen attentifs de la part des géologues. Les ressources en uranium, de l'avis des experts, seraient exploitables et suffiraient à couvrir les besoins énergétiques de notre pays pendant cinquante ans. Notre photo montre le puits de forage installé pour les recherches prévues sur les couches de charbon noir et résineux avec teneur d'uranium, dans la région de Blalbach.

Au cœur de l'actualité internationale

LA NOUVELLE GUINÉE

pays des Papous

Découverte par les Espagnols en 1526, la Nouvelle Guinée ne fut pratiquement explorée qu'au 19^{ème} siècle. La Guinée occidentale s'étend sur une surface de 413.000 km² pour une population de 730.000 âmes. Elle est habitée par les Papous, race qui n'a aucun degré d'appartenance avec les Malais d'Indonésie.

Il y a quelques années déjà, les Hollandais avaient prévu pour ce pays un

processus d'émancipation qui devait parvenir, en dix ans, à leur valoir l'autonomie. Le 5 avril 1961, un « Conseil guinéen » était constitué avec 28 membres, dont 16 élus par les urnes et 12 nommés par le gouverneur, institution qui préfigurait le futur parlement de l'Irian. Les postes de l'administration étaient déjà pourvus, à raison de 52 %, par du personnel indigène et la Hollande envisageait de former, jusqu'en 1970, plus de 10.000 Papous pour les services administratifs. Dans le domaine de l'agriculture, le plan établi pour son développement prévoyait la répartition de 1961 à 1963 d'une somme de 320 millions de florins.

Une épine dans le pied de Soekarno

Quelle est donc la raison — et c'est une question pertinente — qui a incité récemment la président indonésien Soekarno à proclamer aussi brutalement ses visées sur la Guinée occidentale et à parler d'une action militaire pour arriver à ses fins? La réponse réside probablement dans un examen attentif de la politique intérieure de Soekarno. Celui-ci a besoin d'un coup d'éclat pour redorer son blason passablement terni et pour reléguer à l'arrière-plan les déficiences catastrophiques de son administration, l'absence totale des succès promis et le marasme d'une si-

tuation sociale gravement détériorée. L'Indonésie n'est pas une démocratie au sens occidental du terme, car son système politique s'apparente plutôt au régime yougoslave ou à une formule hybride de communisme et de socialisme mélangés.

Pour procurer à son peuple un dérivatif qui soit à la mesure de ses préoccupations essentielles, Soekarno s'est vu contraint d'attirer son attention sur un événement de politique extérieure si important qu'il galvanisât le sentiment national: il a donc décidé de s'en prendre au colonialisme hollandais et de revendiquer la Nouvelle Guinée avant que les Papous n'aient pu accéder à l'autonomie. Ce faisant, il poursuivait un second but, car il était à prévoir que, l'indépendance acquise, une réunification interviendrait, dans un avenir plus ou moins rapproché, entre la partie néerlandaise de l'île et celle qui est administrée actuellement par l'Australie. Soekarno a donc tenu à faire échec à la constitution de ce nouvel et solide Etat, qui serait devenu très tôt un indésirable voisin par son rattachement logique au bloc occidental et son éloignement conséquent du camp neutraliste ou communiste. Un fait précis corrobore l'impression générale que Soekarno a été, lors de ses récentes manœuvres, hanté par ce spectre: il a rejeté la proposition du premier ministre malais, Tunku Abdul Rahman, de placer durant quelques années la Nouvelle Guinée sous le triple mandat de l'Inde, de l'Australie et de la Malaisie. Cette proposition ne prévoyait nullement qu'au terme de ce mandat, l'Irian rejoindrait le giron indonésien.

Cette brève analyse de la crise actuelle qui se dégage autour de la Nouvelle Guinée démontre donc aisément que Soekarno, s'il cherche à consolider une position gouvernementale étrangement chancelante sur front intérieur, est en outre fermement décidé, en toute éventualité, à recourir à l'appui du bloc communiste pour défendre ses objectifs.

pmp.



Les forêts étendues et profondes de la Nouvelle Guinée constituent l'une des ressources économiques les plus imposantes de l'île. Les bois précieux et le caoutchouc sont encore souvent exploités par les indigènes à leur façon primitive et rudimentaire.



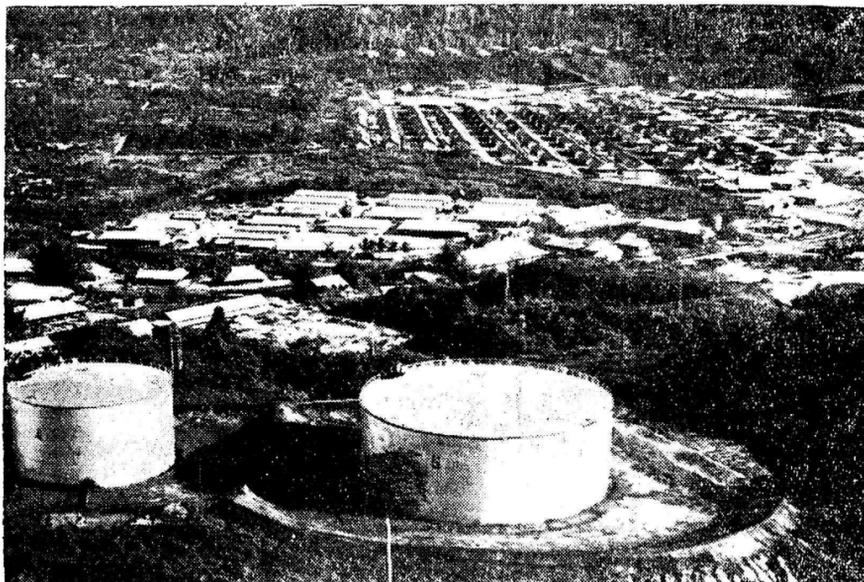
Un chef de tribu papou. Cette façon de se percer le nez est fort en honneur chez ce peuple primitif.



Sur les rives multiples de ce pays aquatique — l'île de Nouvelle Guinée est l'une des plus grandes du monde — on trouve de nombreux villages dont les habitations sont construites sur pilotis et dans lesquelles les Papous continuent à vivre selon leur mode ancestral.



Le programme de développement appliqué par les Hollandais est surtout perceptible, dans ses effets, dans la capitale Hollandia. — Cette photo montre un jardin d'enfants papous comme il en existe dans cette ville.



« Cherchez la femme » ou, au cas particulier, « cherchez le pétrole ». Cette recommandation est également valable pour ce qui est de la Nouvelle Guinée hollandaise. A voir sur cette image les tours de raffinerie érigées par les colons néerlandais, on comprend plus aisément que d'aucuns puissent trouver un mobile à nourrir des visées agressives vis-à-vis de la Nouvelle Guinée...

A VOTRE SERVICE

Une équipe jeune et dynamique qui, partout où elle intervient, conseille judicieusement.

L'aménagement, la transformation, l'installation de votre intérieur pose quantité de problèmes qu'il est si facile de résoudre avec l'aide compétente des ensembliers décorateurs des grands magasins de meubles ART et HABITATION, 14, avenue de la Gare, à Sion. Nos services sont mis gracieusement et en tout temps à votre disposition.

Toutes les installations réalisées par nos soins sont des références; des milliers de clients satisfaits ont déjà fait appel à notre maison. Chaque aménagement est étudié de façon approfondie. Nous ne distribuons pas banalement du meuble; qu'il s'agisse d'une réalisation simple et peu coûteuse, luxueuse ou classique, moderne, de style ou rustique. Tout est mis en œuvre pour assurer à la clientèle un maximum de confort pour un minimum d'argent.

Sous l'expertise direction du chef de l'entreprise M. ARMAND GOY, une trentaine de collaborateurs, soit ensembliers, décorateurs, tapissiers, polisseurs, ébénistes, vendeurs, employés de bureau, magasiniers, livreurs, court-pointières, etc., tout ce personnel donne le meilleur de lui-même pour vous satisfaire.

ART et HABITATION est une entreprise 100 % valaisanne, elle mérite votre confiance et saura vous procurer confort, chaleur, distinction en évitant résolument le déjà vu et revu des mobiliers multicopiés à l'infini et sans personnalité.

Pour l'approvisionnement de ses différentes expositions ART et HABITATION sélectionne sévèrement le mieux et le meilleur de toute la production suisse en chambres à coucher, salles à manger, salons, meubles séparés, ceci dans toutes les catégories de prix. Dans nos propres ateliers une main-d'œuvre qualifiée confectionne rideaux et meubles rembourrés avec le plus grand soin.

A part son activité valaisanne ART et HABITATION vient d'installer au manoir de VALEYERES sous RANCES, entre Orbe et Yverdon, une exposition permanente, spécialisée en meubles de styles et rustiques. Cette grandiose rétrospective du passé, unique en Suisse, connaît, dans un cadre admirable, une réussite retentissante. Des milliers d'a-

mateurs de beaux meubles nous ont déjà fait l'honneur d'une visite qui peut être faite chaque jour y compris les dimanches de 14 à 20 heures.

Le succès sans précédent de nos différentes entreprises provient de ce que le client des grands magasins ART et HABITATION est considéré, ses moindres désirs sont comblés, en aucun moment il ne se sent obligé ou contraint; c'est en toute liberté qu'il choisit, compare, décide.

ART et HABITATION pratique à outrance une politique de prix bas. Lors d'un achat aucune signature ni contrat n'est exigé de la part du client, c'est au contraire nous qui nous engageons à livrer ce que le client a choisi. Toute marchandise non conforme à la commande peut être retournée dans le délai d'un mois.

Cette façon de vente de meubles n'est pratiquée en Suisse que par les grands magasins ART et HABITATION qui, comme par le passé, maintiennent leur devise: MIEUX — MOINS CHER.

Sion, av. de la Gare. — Tél.: (027) 2 30 98

Election du préposé à l'office des poursuites du district de Porrentruy le 18 mars

Le conseil exécutif a fixé la date de l'élection du préposé à l'Office des poursuites du district de Porrentruy au dimanche 18 mars, tandis que l'éventuel scrutin de ballottage aura lieu dimanche 1^{er} avril, avec délai d'inscription expirant le 16 février. On pensait dans certains milieux que cette élection serait reportée en juin. Mais il aurait fallu désigner un nouveau substitut, pour remplacer M. Vermot qui remplit actuellement cette fonction, si bien que la solution la meilleure a paru être celle d'avancer la date de l'élection du préposé. Les partis auront juste le temps de se préparer à une lutte qui, nous le souhaitons, sera courtoise, mais qui sera vive et amènera probablement près du 100 % des électeurs aux urnes. Tant en ville qu'à la campagne, les militants de tous les partis auront une intense propagande personnelle à organiser, pour qu'aucun citoyen ne reste à la maison.

A louer pour de suite à Martigny

Jolie chambre meublée

chauffée.
S'adresser à Mme Vve Joseph Pierroz, rue de la Dranse 8, Martigny.

A vendre

remorque

pour monoaxe Aebi. Etat de neuf.

S'adr. André Vergères, Conthey-Place.
Tél. (027) 4 15 39.

A Chamoson, à vendre, région Propiète

TERRAIN

environ 3000 m²

dans cette viticole. Fr. 3,80 le m².

Ecrire s/ch. P 1477 S à Publicitas Sion.

AVIS

La personne qui a relégué

un manteau

en Loden gris anthracite au Café du Stand, samedi après-midi, est prié de le rapporter à Emile Dirren, Bâtiment Genset à Martigny, qui lui rendra le sien. Ce manteau ayant été échangé par mégarde.

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens

Mardi 16 janvier

7 00 Bonjour - 7 15 Informations - 7 20 Premiers propos - 7 55 Bulletin routier.

11 00 Oeuvres de compositeurs bâlois - 11 30 Musique légère - 12 00 La disquette du curieux - 12 15 La joie de chanter - 12 30 C'est ma tournée - 12 45 Informations - 12 55 Une grand-mère



LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE PARTICIPATIONS

SILOSA S. A. À SAINT-MAURICE

a le grand regret de faire part du décès de son Administrateur

Monsieur Hermann MULLER

Ingénieur à Sion

Notre société perd en lui un collaborateur compétent, fidèle et dévoué.

Elle exprime à sa famille sa très profonde sympathie.



DANKSAGUNG

Die überaus zahlreichen Beweise aufrichtiger Anteilnahme, die wir beim Hinschied und bei der Beerdigung unseres lieben Gatten, Vaters, Bruders, Schwiegervaters, Grossvaters, Onkels, Schwagers und Anverwandten

LEO MEYER

alt Posthalter, alt Präsident, alt Grossrat

erfahren durften, waren uns ein grosser Trost. Wir danken dafür allen, besonders unserem hochw. Herrn Pfarrer Schmid, der hochwürdigen Geistlichkeit, dem Kreisspital Brig und Herrn Dr. Zurbriggen, Steg, Herrn Staatsrat Dr. O. Schnyder für seine Worte des Gedenkens am Grabe des Verblichenen, den Behörden des Kantons, des Bezirkes und der Gemeinde, seinen Freunden, der Musikgesellschaft Viktoria, dem Kirchenchor und den Jugendvereinen, den Fahndelelegationen, den Vertretungen von Vereinen und Verbänden, den Kranz-, Blumen-, Mess- und Geldspendern, den feriwillingen Gebetswachen und der ganzen Bevölkerung aus nah und fern.

Gedenket seiner im Gebet und bewahret ihm ein treues, gutes Andenken.

Turtmann, den 14. Januar 1962.

Die Trauerfamilien.

P. S. Wir bitten alle um Entschuldigung, die aus Versehen keine persönliche Anzeige erhalten haben sollten.

en or massif - 13 05 Mardi les gars - 13 15 Disques pour demain - 13 40 Le disque de concert - 16 00 Le thé en musique - 17 00 Dépaysement - 17 25 Piano 18 00 La paille et la poutre - 18 15 Le micro dans la vie - 18 45 Comptines à livre ouvert - 19 00 Ce jour en Suisse - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 50 Voyage immobile - 20 15 Refrains en balade - 20 30 Tovaritch, comédie en 4 actes, de Jacques Deval - 22 30 Informations - 22 35 Le courrier du cœur - 22 45 Les chemins de la vie. 23 15 Hymne national.

Mercredi 17 janvier

7 00 En ouvrant l'œil - 7 15 Informations - 7 20 Sourions à la vie - 7 55 Bulletin routier - 11 00 Chant avec accompagnement - 11 40 Musique légère. 12 00 Au carillon de midi - 12 30 Le rail, la route, les ailes - 12 45 Informations - 12 55 D'une gravure à l'autre - 13 40 Piano - 16 00 Le vicomte de Bragelonne. 16 20 Musique légère - 16 40 L'heure des enfants - 17 40 Les merveilleux rêves d'Augustin - 18 00 Orchestre : Divertissement (Jacques Ibert) - 18 15 Nouvelles du monde chrétien - 18 30 La Suisse au micro - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 50 Intermezzo - 20 00 Questionnez, on vous répondra - 20 20 Qu'allons-nous écouter ce soir - 20 30 Concert - 22 30 Informations - 22 35 Paris sur Seine - 22 55 Orchestre de danse.

Télévision

Mardi : Relâche.

Mercredi

13 00 Bad-Gastein : Courses internationales féminines de ski (descente) - 17 30 Pour vous les jeunes - 19 30 Tout pour elle - 20 00 Téléjournal - 20 15 Sortilèges de la route - 20 30 Mare nostrum : Victoires sur mer - 20 55 Histoire en 40.000 images : Si ce n'est toi - 21 20 Le cinéma et ses hommes - 22 10 Dernières informations - 22 15 Téléjournal.

Cours des billets

Franc français . . .	85,50	-	88,50
Lire italienne . . .	0,68	-	0,70½
Mark allemand . . .	106,50	-	109
Franc belge	8,50	-	8,75
Pesetas	7,-	-	7,30
Dollar USA	4,29½	-	4,33½
Livre sterling	12,05	-	12,25

Cours indicatifs communiqués par la Caisse d'Épargne du Valais, Martigny.

Cinéma

Cinéma ETOILE - Martigny

Ce soir lundi : CINEDOC - au programme : **Tu es Pierre.** - Mardi 16 : **Le puits aux trois vérités.** - Dès mercredi 17 : **Le cavé se rebiffe.**

CORSO - Martigny

Lundi 15 et mardi 16 : **Le bagarreur solitaire.** - Dès mercredi 17 : **La révolte des esclaves.**

LA PENSÉE DU JOUR

Tout ce qui s'est fait de grand dans le monde s'est fait au cri du devoir ; tout ce qui s'y est fait de misérable s'est fait au nom de l'intérêt.

Lacordaire.

L'ENTREPRISE DE GRANDS TRAVAUX S. A. SAINT-MAURICE

a le grand regret de faire part du décès de son Administrateur-Fondateur

Monsieur Hermann MULLER

Ingénieur à Sion

Notre entreprise perd en lui un collaborateur compétent, fidèle et dévoué.

Elle exprime à sa famille sa très profonde sympathie.

Migraines: **Mélabon** un calmant efficace et bien toléré

VENTES AU RABAIS

autorisées du 15 au 27 janvier 1962



Constantin Fils S. A.

— Voyez nos vitrines —

La Malprat

ROMAN D'ÉLISABETH BONTEMPS

12

Ses yeux me détaillèrent, mais ne me virent pas.

— Pourquoi vous intéresser ainsi à moi ?
— Je ne sais pas.

J'étais sincère. Ma réponse dut la frapper car elle parut s'humaniser un peu, reprendre ses proportions menues de coureuse de landes. Derrière, sur le mur, son ombre s'affirmait, insidieuse. La Malprat se pencha vers la lampe qui fumait, baissa la tête. Ses cheveux se teintèrent de cuivre chaud.

— Je vous remercie, monsieur, de vous être dérangé pour moi. Ce n'était peut-être pas nécessaire, mais votre intention, je veux le croire, était louable. Bonsoir, monsieur.

Elle n'allait pas me chasser ? Pas déjà. Ce bref moment de fragile bonheur était-il donc déjà enfui ?

— Mais, Mlle de Cavail...
Nette, elle me coupa :

— Si vous voulez, monsieur Lafargue, que je pense à vous avec sympathie, évitez de prononcer ce nom devant moi.

— Pourtant...
— Bonsoir, monsieur.

Par-dessus la lampe, elle me tendit les doigts. Une gourmette d'or chercha de pauvres reflets dans la lueur fumeuse où vibraient des moustiques.

— Mademoiselle, je voudrais vous dire, je ne suis...

Du bruit, venant de la porte toujours grande ouverte, nous fit nous détourner, tous deux, les mains encore unies.

— Charmant tableau, railla une voix.

Je sentis un glissement sur ma paume qui ne serra plus que du vide. La Malprat recula contre le mur où elle écrasa son ombre.

— J'arrive en trouble-fête, je crois. Dois-je m'excuser ?

Patrick Ménarieux attendit un peu, très peu, puis il vint jusqu'à la table, entra dans le halo de lumière tout vibrant des danses enivrées des insectes.

— Décidément, monsieur Lafargue, vous prenez goût à Malprat ? dit-il.

LA MALPRAT

— Comme vous le voyez. Serait-ce encore que je suis sur votre terrain de chasse ?

Il y eut un silence dangereux. Mon interlocuteur cherchait, sur mes traits, une confirmation de l'insinuation qu'il avait trouvée dans mes paroles. Je l'avais lancée sans le vouloir presque, mais je décidai de m'y accrocher de toutes mes forces.

— Il se pourrait.

— En ce cas, il faudrait vous faire une raison : je suis aussi chasseur.

Je crus qu'il allait bondir sur moi et me ramasser, prêt à recevoir le choc. Mais il se contenta, avec quelle peine. Je pus voir des gouttes de sueur sourdre sur son front. J'étais plus calme que lui, encore qu'aussi résolu. Entre cet homme et moi, il y avait bien quelque chose qui, jamais, ne nous ferait ni amical ni étranger l'un à l'autre. Quelque chose...

— Que me voulez-vous, monsieur Ménarieux ? Nous sursautâmes. La Malprat, les deux mains écartées sur le mur chaulé, paraissait quelque victime crucifiée. Son accent était âpre. Ses traits cernés de contours mauves.

— Rien, répondit Ménarieux, je ne « veux » rien. J'étais seulement venu vous dire qu'« elle » a décidé de vous chasser.

Lentement, comme malgré elle, La Malprat quitta le regard de Ménarieux et se tourna vers moi. Pourquoi... oh ! pourquoi eut-elle l'air de me demander pardon, de plaider coupable, pour une faute que je ne voulais pas connaître. Qu'est-ce que cela pouvait me faire d'apprendre qu'entre elle et Patrick Ménarieux il y avait assez d'intimité pour que Juste de Cavailand soit devenue simplement « elle » ? Oui... qu'est-ce que cela pouvait me faire ? Rien, en vérité. Rien...

Elle baissa le front, et je sentis que j'allais ne plus pouvoir supporter de la voir ainsi humiliée contre ce mur, avec ces ténèbres qui lui pesaient sur le dos. Je me détournai. La voix de Ménarieux me rattrapa, au seuil.

— Si je comprends bien, disait-il — et je ne sus pas s'il s'adressait à elle ou à moi — je ne suis pas le premier à apporter mon avertissement ?

Je ne voulus pas avoir l'air de fuir et me retournai.

— Non, dit La Malprat, vous n'êtes pas le premier. M. Lafargue, aussi, était venu me prévenir.

Et elle vint de nouveau jusqu'à la table. Elle avait pour lui parler un tout autre ton qu'avec moi. C'était un mélange d'agressivité et de chaleur. Un curieux mélange qui me fut insupportable. Sa voix me retint un instant encore dans ma retraite.

— Avez-vous, ensemble, parlé de moi avec... avec elle ?

Elle passa devant Ménarieux. Je vis que c'était à moi qu'elle s'adressait.

Ce fut lui qui répondit :

— Oui.

Et ni elle ni moi ne pûmes nous méprendre à la colère qui le raidissait.

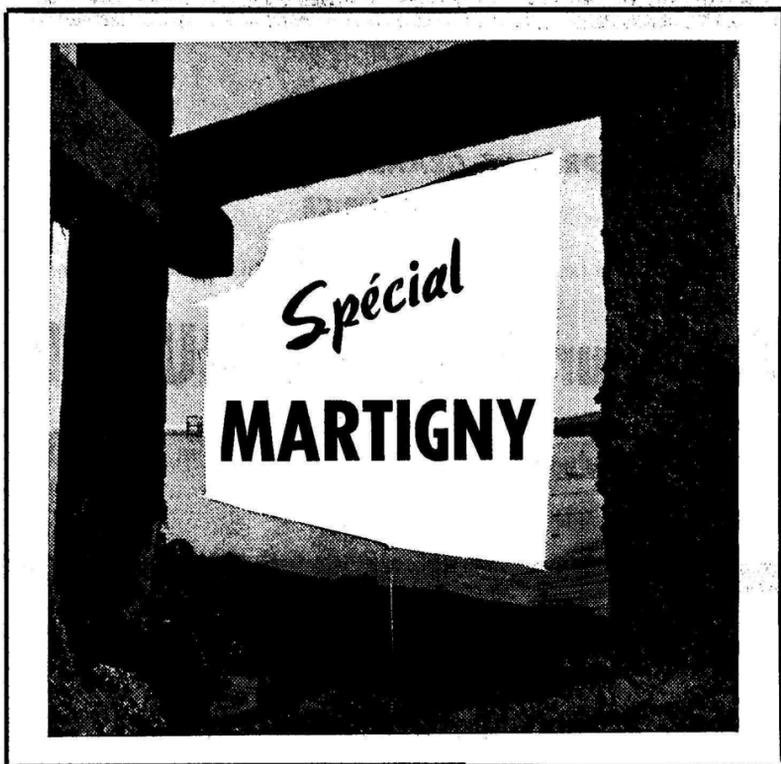
— Il y avait aussi Agnès de Mielles, s'il vous faut tout savoir.

Elle avait l'air, entre nous deux, d'un animal pris au piège.

— Je vous remercie, alors, messieurs.

Puis elle se tint très droite, n'attendant visiblement plus rien de nous. Presque dehors, j'avais déjà dans les oreilles le concert monocorde et puissant des grenouilles, des soupirs du vent de nuit et du ronronnement des vagues brassant la côte. Était-il possible qu'une jeune fille, presqu'une enfant, vive ainsi seule, face à face avec cette solitude ? Et depuis cinq ans ? Tout en moi protestait contre cette impossible gageure.

Je me retournai, prêt à dire ou à faire quelque sottise. Je surpris alors le regard que La Malprat jeta à Patrick Ménarieux et qu'il reçut avec une raideur distante.



MARTIGNY-COMBE

Projets d'équipement touristique à Ravoire

Ravoire, ce balcon ensoleillé face à la plaine du Rhône et au magnifique panorama des Alpes valaisannes et bernoises, prépare lentement mais sûrement l'avenir touristique que lui assure sa position à deux pas de l'agglomération martigneraise, à quelques minutes d'auto du carrefour Simplon—Mont-Blanc—Grand St. Bernard.

Aujourd'hui, la route qui conduit à Ravoire ne mérite plus ce nom. Raide, étroite, transformée en bourbier ou en patinoire selon les humeurs du temps, elle effraie au lieu d'attirer.

Si nos informations sont exactes, la commune de Martigny-Combe a préparé un projet qui devrait être soumis sous peu au Grand Conseil, afin d'aménager un accès tout neuf. La future route prendrait naissance sur la route de la Forclaz, plus en amont qu'actuellement, de façon à éliminer la forte pente. Elle rejoindrait, à Ravoire, l'artère neuve, construite il y a deux ans, qui relie la poste au Feylet.

Les travaux pourraient commencer cet automne déjà. Acceptons-en l'augure, en espérant pouvoir fêter dans un délai pas trop éloigné l'inauguration de cette nouvelle artère qui apportera sans conteste une animation beaucoup plus grande à la charmante station.

Le télésiège de l'Arpille

Une S. A. en formation entreprend depuis quelque temps déjà les démarches nécessaires à la construction d'un télésiège Ravoire—Arpille. Point de départ : Les Cheseaux, soit à une centaine de mètres du nouvel Hôtel de Ravoire inauguré l'été dernier. Point d'arrivée : l'Arpille. Longueur : 1900 mètres. Dénivellement : environ 900 mètres. La société initiatrice a déjà acquis un terrain à Ravoire qui sera aménagé en place de parc pour véhicules automobiles. D'autre part, elle s'est assurée, auprès de tous les propriétaires intéressés, au nombre de 32, les droits de passage nécessaires pour le tracé du télésiège.

La demande de concession vient d'être déposée. On va passer, sans tarder, à la constitution de la S. A. et... au premier coup de pioche, ce qui fait que l'on peut espérer raisonnablement voir entrer en service cette installation pour la saison d'hiver 1962-63.

L'équipement de l'Arpille

Le télésiège construit, tout laisse à supposer que les sommets et les douces combes de ce haut lieu recevront l'équipement indispensable à leur fréquentation par les touristes et les sportifs. Avec un peu d'imagination, on peut également penser que le jour viendra où la jonction s'opérera avec l'actuel télésiège partant de la Forclaz pour aménager un très intéressant circuit. Mais pour l'instant, demeurons dans le domaine du réel. Le télésiège Ravoire—Arpille est en bonne voie de réalisation



et toute une magnifique région va s'ouvrir, à son tour, aux bienfaits du tourisme. C'est là une bonne nouvelle de début d'année pour les Ravoirens et les Comberains en général qui fondent de légitimes espoirs sur ces réalisations.

MARTIGNY-VILLE

Qu'en est-il de la future centrale électrique du Mont d'Ottan ?

Le bruit court avec insistance à Martigny que dans le cadre des futurs grands travaux franco-suisses d'aménagement du bassin hydroélectrique d'Emosson la centrale se situerait sur territoire de Martigny-Ville, au Mont d'Ottan (Bâtiaz). Il paraît que les terrains nécessaires ont d'ores et déjà été acquis et que les projets pour l'ensemble de cette œuvre sont arrêtés.

Il y a longtemps que l'on parle de ce plan d'Emosson. On sait même que l'une des raisons donnée par l'Etat du Valais jusqu'ici pour justifier le retard mis à la correction de la route de la Forclaz entre Trient et la frontière était justement la présence de ces projets, de nature à influencer le tracé de la route puisqu'une accumulation est prévue dans le lit de l'Eau Noire. Il semble bien que l'on s'est maintenant déterminé de part et d'autre. Rien n'empêcherait donc ces travaux de correction — très urgents — de commencer et l'on peut s'attendre également d'un moment à l'autre à voir démarrer les travaux d'Emosson. Il en résultera une activité considérable dans ces diverses régions, ce qui n'est certainement pas pour déplaire à la région martigneraise directement intéressée à cette évolution.

Quelques aspects du service postal hier et aujourd'hui

Pour traverser les Alpes

L'histoire du Valais est intimement liée à celle des luttes pour la possession de deux passages alpestres bien connus : le Grand-St-Bernard et le Simplon. Il est superflu de préciser le rôle qu'ils jouèrent sur le plan militaire, tout particulièrement au temps des Romains et lors de la conquête de l'Italie par Napoléon. On connaît également les étapes du développement du trafic commercial par ces deux voies de communication, améliorées et brillamment exploitées par Kaspar Stockalper, riche commerçant et châtelain de Brigue. Mais on ignore généralement l'histoire intéressante et parfois mouvementée du service postal en Valais, histoire où les deux cols précités ont également joué un rôle prépondérant. Il vaut donc la peine d'en donner un aperçu forcément sommaire, mais permettant néanmoins de se rendre compte de l'évolution de la poste dans une région de transit comme le Valais ce « beau pays des 13 étoiles »...

Les précurseurs

Les premières courses de messagers à travers les Alpes valaisannes, par le Grand-St-Bernard, furent organisées au profit de Rome (Cursus publicus). Cette organisation était réservée exclusivement à l'Etat et à ses serviteurs. Après l'effondrement de l'empire romain, les messagers ne disparurent pas complètement, grâce aux religieux qui transportaient des lettres d'un monastère à un autre. Le couvent du Gr. St-Bernard qui, très tôt, étendit son domaine au-delà des frontières, disposait déjà au moyen âge d'une organisation remarquable, permettant l'échange des correspondances entre l'Italie et la France.

Quand la concurrence s'en mêle...

Jusqu'au début du XVII^e siècle, on ne trouve, dans l'histoire du Valais, aucune autre mention sur une activité postale. On sait seulement que deux « tambours » transportaient les lettres du gouvernement. Ils furent remplacés, en 1616, par des messagers auxquels on pouvait aussi confier des correspondances privées. En 1640, Kaspar Stockalper organisa des courses régulières entre Milan et Lyon. Mais en 1690, deux nouveaux concurrents entrèrent en lice pour obtenir le privilège d'utiliser le passage du Grand-St-Bernard. Il s'agissait de MM. Tellusson et Guiger, à Genève, et du tout puissant Bât de Fischer, à Berne. Ce dernier put évincer ses rivaux et conclure un traité avec le Piémont, Milan et Venise, ainsi qu'avec le marquis de Louvois (directeur général des postes de France) pour l'organisation d'un service régulier de transports postaux entre le nord de l'Italie et la France, par le Simplon. Deux ans après, une autre convention permit à l'habile Bernois de créer un service identique, mais par le Grand-St-Bernard, pour l'échange du courrier entre Paris et Turin.

Sous la férule de Napoléon

En 1802, un nouveau concurrent vient bouleverser la situation et compromettre la suprématie de la famille Fischer. C'est Napoléon I^{er} qui, préparant la conquête de l'Italie, doit en premier lieu faire celle des deux passages les plus favorables pour la traversée des Alpes. D'abord détaché de la Suisse et constitué en « République cisalpine », le Valais est incorporé à la France en 1810 et devient le département du Simplon, avec 7 bureaux de poste : St-Maurice, Martigny, Sion, Sierre, Loèche, Viège et Brigue.

La construction de la route du Simplon par les ingénieurs français a pour conséquence que ces 7 bureaux deviennent des relais pour les diligences, qui circulent selon un horaire assez précis, et pour les extrapostes qui partent à toute heure, au gré des voyageurs pressés... et assez riches pour utiliser ce moyen de transport plus rapide, mais onéreux.

Situation confuse

Après Waterloo, le service des diligences est repris par une société privée, la « Compagnie des postes et diligences » qui

cède bientôt la place à la Régie des postes du canton de Vaud. Mais les Fischer de Berne, toujours très puissants, reprennent possession du terrain perdu, de sorte que la poste en Valais présente une image assez confuse. En effet, il y a temporairement trois services différents et rivaux : la poste aux lettres, les diligences, et enfin la poste aux chevaux. Il faut attendre jusqu'en 1830 pour voir ces organisations rivales remplacées par un service en régie, sous la direction d'un conseiller d'Etat valaisan.

La Régie valaisanne

Le gouvernement du Valais s'efforça d'emblée de réorganiser le service postal et d'en faire bénéficier les régions jusque là étonnamment défavorisées. Dans le val d'Illicz, par exemple, il n'y avait aucun bureau de poste. Le burlesque de Monthey confiait les envois aux particuliers qui se chargeaient de les remettre aux destinataires. Trouvant cet état de choses peu satisfaisant, un marchand domicilié à Champéry préconisa une association des trois communes de la vallée, pour payer un messager effectuant deux courses par semaine.

Comme la plupart de leurs collègues d'autres cantons montagnards, les messagers valaisans étaient très peu payés.

aux trois arrondissements prévus (ce qui sera admis plus tard pour les CFF) et en créer onze.

Les avantages qu'offrait la nouvelle organisation fédérale ne tardèrent pas à se manifester. Notons d'abord l'abolition des innombrables tarifs et des comptes compliqués, l'affranchissement des lettres et des colis au moyen de timbres-poste (les frais de port étaient auparavant payés par le destinataire), l'amélioration des transports par diligences et surtout l'ouverture de nombreux bureaux et dépôts de poste jusque dans les vallées les plus reculées.

C'est en Valais que ces progrès furent tout particulièrement frappants, car ils coïncidèrent avec le développement du tourisme et facilitèrent une évolution qui a pris une ampleur dépassant toutes les prévisions. Les chemins de fer ont évidemment joué un rôle prépondérant dans cette course au progrès, mais la poste a pris sa revanche lorsque les cars postaux commencèrent à sillonner les routes reliant la plaine à la montagne. Le réseau de Sion en fournit la preuve et les quelques chiffres qui suivent permettent de s'en rendre compte :

43 autocars en circulation (dont 15 aux PTT et 28 à des entrepreneurs postaux) sur un réseau de 285 km ;



Départ de la dernière course de la diligence postale Martigny—Orsières—(Grand-St-Bernard) le 30 août 1910, à la place Centrale. (Clichés DG PTT).

En outre, ils devaient affronter les dangers de la montagne en hiver. C'est ainsi qu'en revenant du Grand-St-Bernard, le messager Moret et ses cinq compagnons de route furent surpris par la « mort blanche ». La nomination du successeur de Moret provoqua de longs pourparlers entre l'Etat du Valais, le couvent du Grand-St-Bernard et la Régie vaudoise qui gérait encore les postes valaisannes. Finalement, pour « ménager Messieurs les chanoines » ce fut à leur candidat que l'on confia cette place à peine disputée...

Les postes fédérales

La diversité des tarifs adoptés par les postes cantonales, ainsi que les comptes avec les autres régies et l'obligation dans laquelle chacune se trouvait de traiter séparément avec les administrations étrangères, paralysaient le développement normal du service postal. C'est pourquoi, lors de l'élaboration de la Constitution fédérale de 1848, l'unification de ce service d'intérêt vital fut adoptée à une forte majorité. Il fallut cependant tenir compte des particularités régionales et renoncer

250 courses quotidiennes (125 dans chaque sens) ;

3000 km parcourus en moyenne chaque jour, sans compter les suppléments ni les courses spéciales ;

2 millions de voyageurs transportés en 1960 (5400 par jour).

Sur l'ensemble du réseau valaisan (680 km), 3.448.000 personnes ont utilisé les « cars » postaux cette même année.

Ce ne sont pas seulement les voyageurs qui bénéficient de cette organisation, mais aussi les envois postaux. A ce sujet, on peut citer l'appréciation d'un Français en séjour, il y a quelques années, dans une station valaisanne : « C'est formidable ! Ici, au cœur des Alpes, je reçois mon journal de Paris plus rapidement qu'à Vichy... »

Ainsi, comme ailleurs, et dans bien des cas plus qu'ailleurs, la poste contribue au développement économique et culturel des magnifiques vallées alpestres d'un pays des plus attrayants, un pays que le progrès a transformé avec une rapidité stupéfiante...

Pour terminer, citons aussi cette déclaration d'un vieil hôtelier valaisan : « Lorsque j'entends le « Ti-tu-ta » de vos autocars, que j'apprécie comme le font mes clients, je me dis que sans cette poste, les choses n'iraient pas si bien, au contraire ! Et quand l'occasion s'en présente, je dis tout haut : bravo et merci... »

Charles Holzlé.

MARTIGNY

Tombé d'un échafaudage

Travaillant pour le compte de l'entreprise Moulin, à La Clef-des-Champs, aux Epeney, Martigny-Ville, un ouvrier, M. Marius Formaz, a fait une chute du haut d'un échafaudage et s'est sérieusement blessé.

† Alfred Fahrni

Nous apprenons le décès, survenu à Lucens (Vaud), de M. Alfred Fahrni, une figure bien typique de ce grand village, ancien fabricant de pierres fines, membre honoraire de l'harmonie « L'Abeille ».

M. Fahrni, qui s'en est allé à l'âge de 88 ans, était le beau-père de M. Camille Jonneret, imprimeur à Martigny-Ville. Nous lui présentons, ainsi qu'à son épouse, nos sincères condoléances.



La poste de Martigny, à la place Centrale, avant 1910

MARTIGNY-BOURG

Gens et activités de chez nous :

L'atelier de galvanoplastie

A Martigny-Bourg, dans le bâtiment Bruchez, face au restaurant du Stand, vient de s'ouvrir une industrie nouvelle sous forme d'un atelier de galvanoplastie. Le maître de céans, M. Henri Morand, a bien voulu accueillir « Le Confédéré » pour lui donner toutes les explications nécessaires quant au fonctionnement de son atelier. Nous l'en remercions vivement.

Galvanisation, cadmiage, zingage, promatisation : autant de termes techniques qui ne disent rien au profane. En fait, il s'agit de traiter les pièces en métal de façon à les rendre inattaquables par la rouille et, aussi, de leur donner une certaine esthétique.

Une série de bacs contenant des liquides à base de sels constitue l'essentiel de l'installation. Par électrolyse, une fine couche protectrice est appliquée sur les pièces qui sont alors à l'abri de la rouille.

L'ensemble de l'opération exige une douzaine de bains successifs, sans compter les rinçages et les fixations. Le tout est soigneusement minuté.

Ce travail, à froid, offre l'avantage d'éviter les émanations gazeuses des divers acides. Ces anodes de cadmium se présentent sous la forme de boules entassées dans une spirale. L'électrolyse revêt les pièces d'une couche minime de 8 à 10 microns. Ce procédé permet le traitement de la visserie sans qu'il soit nécessaire de pratiquer des pas de vis, ce qui

est le cas avec un métal déposé en une couche plus épaisse. Aujourd'hui, on ne conçoit guère une construction avec des pièces non traitées contre la rouille. La galvanoplastie assure l'inoxidation tout en permettant de peindre, par la suite, les pièces à son goût.

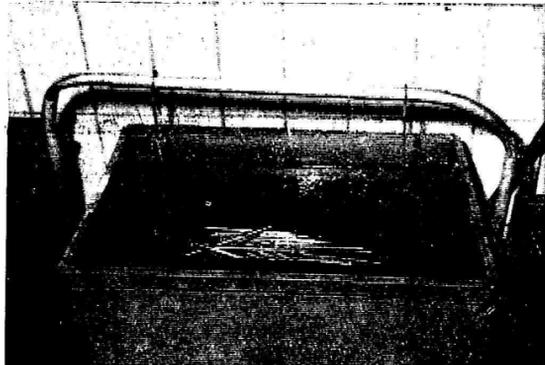
Boulons, vis, écrous, rondelles, tirefonds, fers d'angle, fers plats, grilles, échelons, cadres, etc., assurent leur éternelle jeunesse par les bains de jeunesse du cadmiage ou du zingage. Nous souhaitons plein succès à M. Mo-



M. Henri Morand sort du bain électrolytique au cadmium diverses pièces soumises au traitement.

rand dans son nouvel atelier qui contribue à l'équipement industriel de la commune et nous le remercions encore bien vivement de son charmant accueil.

rand dans son nouvel atelier qui contribue à l'équipement industriel de la commune et nous le remercions encore bien vivement de son charmant accueil.



Vis et écrous prennent leur bain qui les rendra inoxydables, sans qu'il soit nécessaire de procéder à un retaroudage car la couche de protection n'encrasse pas les pas de vis, son épaisseur n'étant que de 8 microns.

(Photos G. L.)

OUVERTURE

Atelier de galvanoplastie

CADMIAGE - ZINGAGE - PROMATISATION

Cadmiage : boulons, vis, écrous, rondelles, tirefonds, etc. Capacité des cuves pour le zingage de pièces (fers d'angle, fers plats, grilles, cadres, échelons, etc.) : longueur 1 m. 60, largeur 60 cm., hauteur 1 m. 20.

Travail soigné - Exécution rapide.

Se recommande :

HENRI MORAND

Rue du Grand-Saint-Bernard - MARTIGNY

DISTRICT DE MONTHHEY

MURAZ

Hygiène et santé dans nos villages

Certaines communes sont trop pauvres pour consacrer, comme le font bien d'autres communes, chaque année cent mille francs pour l'incinération des ordures. Le long des buissons, à proximité des agglomérations, on découvre de véritables dépotoirs : cartons, boîtes, bouteilles cassées, légumes pourris, parfois des cadavres de porcs, veaux, poules, etc. ; tout cela occasionne de graves maladies.

Savez-vous que le déchet de l'abattage d'une seule vache est aussi nuisible à une rivière que des ordures de 70 personnes. Une petite boucherie de campagne salit les eaux autant qu'un village de 400 à 500 habitants, une grande boucherie équivalant, à ce point de vue, à une ville de 20 000 habitants.

Aujourd'hui encore, dans le canal Stockalper, on déverse non seulement le sang

animal, mais encore des entrailles et des débris de viande, alors que bien souvent le manque d'eau entraîne des odeurs désagréables. On parle chez nous de l'aménagement des places à fumier. Les travaux peuvent paraître inutiles à quelques-uns, mais il est simplement normal d'assurer la salubrité du village.

Aussi sommes-nous persuadé que la bonne volonté et la sincérité de tous et une compréhension plus large sont la première condition d'un travail utile. En un mot, pour la construction de ces places il faudra voyager, regarder, observer, comparer et réfléchir. Le Conseil et la commission d'hygiène devront étudier une réalisation qui intéresse la salubrité du village. Toute la population de la commune fera alors preuve de solidarité.

Turol.

Obligation de remplacer les cours de répétition manqués

Le Conseil fédéral a adopté l'ordonnance concernant l'accomplissement du service d'instruction à l'organisation des troupes 61 et modifié en même temps certaines de ses dispositions à la lumière des expériences faites entretemps. Les prescriptions relatives à l'obligation de remplacer les services manqués ont notamment été remaniées : à l'avenir, le service militaire manqué sera en principe remplacé par un service de même nature. L'obligation de remplacer les cours de répétition et de compléter manqués s'éteint en règle générale au passage en landwehr ou en landsturm.

DISTRICT DE MARTIGNY

Patinoire de Martigny

Lundi 15 : patinage	9 45 à 11 45
	13 30 à 16 00
	20 00 à 22 00
entraîn. équipe scolaire	18 30 à 20 00
Mardi 16 : patinage	9 45 à 11 45
	13 30 à 16 00
	20 00 à 22 00
Mercredi 17 : patinage	9 45 à 11 45
	13 30 à 16 00
	20 00 à 22 00
entraînement Charrat	18 30 à 20 00
Jeudi 18 : patinage	9 45 à 11 45
	13 30 à 16 00
	20 00 à 22 00
match Martigny II - Salvan	20 30
Vendredi 19 : patinage	9 45 à 11 45
	13 30 à 16 00
	20 00 à 22 00
entraîn. Martigny HC Ire	18 30 à 20 00
Samedi 20 : patinage	9 45 à 11 45
	13 30 à 16 00
	20 00 à 22 00

MARTIGNY-BOURG

S.F.G. «Aurore»

La S.F.G. «Aurore» communique que la reprise des répétitions aura lieu comme suit :

Le mardi 16, à 19 h. 30, pour les pupilles - Le mardi 16, à 20 h. 30, pour les dames - Le mercredi 17, à 19 h. 30, pour les pupilles - Le mercredi 17, à 20 h. 30, pour les actifs.

ISERABLES

† Paul-René Monnet

A l'instar de nos cœurs profondément attristés, un temps maussade et pluvieux régnait à Iséables, samedi écoulé, avec la très nombreuse assistance, venue rendre un suprême hommage à notre grand ami Paul.

Benjamin d'une honorable famille de 12 enfants, le cher disparu, âgé de 27 ans seulement, laisse le souvenir immuable d'un jeune homme intègre et unanimement estimé. Doué d'une intelligence doublée d'une volonté subtile et croyant fervent, Paul possédait le don d'attirer la sympathie. A la fabrique d'horlogerie d'Iséables, ses qualités professionnelles, faites de minutie et sérieux, lui valurent tôt le respect et l'amitié tant de ses chefs que ses collègues ou horlogères.

Paul fut d'abord avec ses parents de mérite un bon fils, un travailleur infatigable, plein de sollicitude. Quant à la collectivité, il sut toujours rendre service dans un esprit d'humilité, démontrant hautement le sens des responsabilités. Moniteur des jeunes et membre du comité de la société de tir « Les Armes Réunies », il se fit apprécier par la loyauté de ses fonctions. Militant radical de valeur, il joua un rôle efficace auprès de la section locale de jeunesse, au titre de membre du comité et vérificateur. Le ski-club eut aussi l'occasion de remarquer son altruisme lors de l'organisation des compétitions sportives.

Que sa nombreuse famille courageuse et sa fiancée dans l'affliction veuillent trouver ici les sentiments sincères de nos condoléances émuës.

CHARRAT

Gym d'hommes

Ce soir, à 20 heures, reprise des répétitions.

DISTRICT D'ENTREMONT

VERBIER

Vol de fourrures

Dans un chalet de vacances de Verbier, encore en construction, un important vol de fourrures de prix, fut constaté. La police a immédiatement commencé son enquête qui pour l'instant n'a pas permis de démasquer l'auteur de ce forfait.

DISTRICT DE SIERRE

CRANS

Tué sur le coup

M. Joseph Bonvin, domicilié à Chermignon, conducteur de trax, était occupé à la construction d'une route à Crans-sur-Sierre. Une panne intervenue à sa machine, M. Bonvin tentait de la réparer quand la benne s'abaissa soudainement et coïncida le malheureux ouvrier qui fut tué sur le coup. M. Bonvin était âgé de 28 ans, marié et père d'un enfant.

Nous présentons à la famille dans la peine nos sincères condoléances.

Méfais du mauvais temps

Le mauvais temps qui a sévi un peu partout en Valais les derniers jours de la semaine a provoqué des éboulements dans diverses vallées.

C'est ainsi que la route fut coupée quelque 500 mètres après Sembrancher. Une avalanche importante obstrua la chaussée sur une longueur de près de 20 mètres. Grâce aux efforts des équipes d'ouvriers, la circulation a pu être rétablie dans la matinée de dimanche.

La route de Salvan fut aussi emportée par un glissement de terrain peu avant le tunnel de Gueuroz. Une circulation provisoire fut rétablie pour piétons, tandis que le MC mettait ses convois à disposition pour ramener en plaine les voitures

bloquées dans la Vallée.

La route de la Forclaz fut aussi fermée à la circulation durant de nombreuses heures, par suite d'une avalanche descendue de l'Arpille.

A Granges, une masse rocheuse obstrua la route cantonale et démolit en partie une voiture qui survenait au moment de l'éboulement. M. Paccozzi, passager de la voiture, fut blessé.

Aux lacs de Niouc, de la route du Val d'Anniviers, des blocs de rochers obstruèrent aussi la route. Il fallut l'intervention d'une équipe spéciale pour assurer le déblaiement et rendre la voie à la circulation tandis qu'aujourd'hui il faudra dynamiter les blocs.

CONFÉDÉRATION

En 1963...

Début des travaux de la nouvelle route du St-Gothard

On apprend au département tessinois des travaux publics que les travaux de construction de la nouvelle route du St-Gothard, selon les projets révisés et désormais approuvés par les instances fédérales compétentes, débuteront en 1963.

Au cours de cette année on construira le téléferique entre le Val Bedretto et l'alpage de Fieud, à environ 1900 mètres, au-dessus d'Airolo. C'est avec ce téléferique que sera transporté le matériel nécessaire. Durant l'année en cours, on procédera aux travaux provisoires qui permettront au trafic suisse de se poursuivre régulièrement pendant les gros travaux, c'est-à-dire qu'il sera aménagé des places de croisement pour les véhicules.

La nouvelle route du St-Gothard, qui fera partie de la nationale No 3, suivra le flanc droit du Val Tremola et continuera sur le flanc gauche du Val Bedretto pour atteindre enfin le Motto Bartola et redescendre sur Airolo.

Le remboursement de la surtaxe douanière sur les carburants utilisés à des fins agricoles, sylvicoles et piscicoles

Le remboursement de la surtaxe douanière de 5 centimes par litre de carburant utilisé par des exploitations agricoles, sylvicoles et piscicoles, se fera selon le système des normes agricole. Le montant remboursable sera calculé sur la quantité de carburant normalement utilisée pendant une année dans des conditions d'exploitation ordinaires. La quantité de carburant dépendra du genre et du nombre des machines et véhicules à moteur utilisés par l'exploitant, abstraction faite des voitures particulières et des camions.

Pas d'augmentation d'impôts

Bien que depuis 1954 les impôts fédéraux aient été réduits grâce au programme financier de M. Streuli, le compte général de la Confédération a régulièrement bouclé avec un solde actif. Aussi le découvert qui s'élevait à 8 milliards en 1953 s'est trouvé réduit à fin 1960 à 6,2 milliards. Les bonis les plus importants ont été enregistrés en 1956 (423 millions), 1958 (295 millions) et 1960 (279 millions). Le budget est donc parfaitement équilibré, à moins que le Conseil fédéral ou l'assemblée fédérale décident de nouvelles dépenses. On peut se demander s'il ne serait pas possible de baisser une fois encore les impôts, car selon les statistiques fédérales, la charge fiscale totale, comparée au revenu national, est aujourd'hui plus

élevée qu'il y a six ans. On ne peut donc esquisser l'examen d'une baisse des impôts en prétextant l'augmentation passée et présente des dépenses. Le Département fédéral des finances et des douanes propose de proroger le régime des finances fédérales pour une durée de quatre ans. Il demande en outre qu'il soit ajouté une clause permettant à l'Assemblée fédérale d'augmenter d'un quart les taux minima fixés par la Constitution pour l'impôt de défense nationale et celui sur le chiffre d'affaires. Dans les conditions actuelles, cette proposition ne reçoit qu'un accueil mitigé. Il semble plutôt que le moment est venu de diminuer les charges fiscales.

Trafic illégal de timbres-poste à Berne

Le service de presse des PTT a communiqué ce qui suit : En corrélation avec la remise à des œuvres de bienfaisance de timbres-poste oblitérés, pour le règlement de taxes postales échues, des bruits circulent, concernant un commerce illégal de timbres-poste oblitérés de haute valeur.

L'enquête ouverte immédiatement a établi qu'un fonctionnaire des PTT détournait certaines quantités de timbres-poste. Le coupable fut rapidement découvert, grâce à la prompt intervention de la police de sûreté bernoise, en collaboration avec la division des timbres-poste de la direction générale des PTT. Il a avoué et a été immédiatement suspendu de ses fonctions. Le dommage se monte à plusieurs milliers de francs. L'enquête judiciaire suit son cours.

Les armes antiatomiques

Le Conseil des Etats, par 38 voix sans opposition, a décidé de recommander au peuple et aux cantons le rejet de l'initiative populaire pour l'interdiction des armes nucléaires. Le rapporteur, M. Ackermann, radical d'Appenzel Rh ext., a relevé que la Suisse n'aurait rien à gagner à une interdiction unilatérale des armes atomiques. Ce serait tout au plus un affaiblissement de notre armée. Celle-ci ne pourrait riposter à une attaque atomique. La Suisse ne doit pas moins poursuivre ses efforts en vue d'obtenir une interdiction internationale des armes nucléaires. Le danger atomique, a dit M. Bolla, radical tessinois, menace l'humanité entière, et ce n'est pas une renonciation isolée de la Suisse aux armes atomiques qui pourrait dissiper la menace pesant sur le monde. M. Wahlen, conseiller fédéral, a en outre précisé que la Suisse ne songe nullement aujourd'hui à acquérir de telles armes. Une défense nationale efficace est la condition première de notre politique de neutralité. On peut s'étonner que dans certains syndicats, on ait déjà pris position en faveur de l'initiative.

Les hôtels maternels

Il existe en France des hôtels dits « maternels », dont le premier a été ouvert à Paris en juin 1949. Actuellement on compte une vingtaine d'établissements de ce genre à travers la France, et ceux-ci affichent presque toujours « complet », repoussent nombre de demandes. Ceci montre à la fois le succès de la formule et l'urgence des besoins. Le règlement intérieur de l'hôtel est conçu en fonction du but poursuivi : aider la mère seule qui veut élever elle-même son enfant à pouvoir reprendre solidement et convenablement pied dans la société. Il peut s'agir de mamans célibataires, divorcées ou abandonnées. Pendant qu'elles s'absentent pour leur travail professionnel, l'enfant est pris en charge par le personnel de puériculture. Par contre, en dehors de ses horaires de travail, la maman a la grande responsabilité et la joie de s'occuper elle-même de son bébé. Celui-ci en effet, vit avec sa mère dans sa chambre ; ils ont leur petit « chez eux » que la maman peut installer comme elle l'entend. L'hôtel maternel fournit simplement le matériel indispensable. Le règlement laisse à la mère

le plus de liberté et d'autonomie possible. A part le repas du soir, et encore, pas de vie commune imposée, aucun travail d'intérêt collectif ne lui est demandé. Elle est ou doit devenir chef de famille. Le règlement n'intervient qu'en faveur de l'enfant et pour prévenir ou sanctionner les abus possibles. En principe toute mère qui a le désir de gagner honnêtement sa vie et celle de son bébé, et a pour cela besoin d'être aidée, doit pouvoir être admise, à l'exclusion des mamans mineures ou des prostituées. Les unes et les autres demandent un soutien plus fort et l'emploi de méthodes spéciales d'éducation ou de rééducation.

Il est difficile d'exprimer en chiffres soit le nombre de mères qui désirent être ainsi aidées et ne peuvent l'être faute de place, soit le nombre ou l'importance d'établissements à créer. Deux principes devraient guider une recherche dans ce sens soit : 1. dans la mesure du possible maintenir la maman seule dans son contexte social et géographique antérieur. Normalement, sa réintégration sociale sera plus facile et plus sérieuse même si la brisure avec sa famille ou le père de l'enfant devait être définitive ; 2. choisir un centre urbain offrant suffisamment de débouchés pour l'embauchage des mamans à venir.

SPORTS

SPORTS

HOCKEY SUR GLACE

Viège - Young-Sprinters 6-2

(2-1, 0-0, 4-1)

Patinoire de Viège, glace bonne ; plus de 4000 spectateurs. Arbitres MM. Frei (Bässersdorf) et Katz (Kloten).

VIÈGE : Pauli ; G. Schmid, Meyer ; O. Truffer, Studer ; Salzmann, Pfammatter, H. Truffer ; E. Schmid, R. Truffer, A. Truffer ; Fankhauser, Hug.

YOUNG-SPRINTERS : Neipp ; Golaz Pethoud ; Renaud, Uebersax ; Grenacher, Paroz, Spichty ; Santschi, Weber, Chevalley ; Jeanneret.

BUTS : Pfammatter sur passe de Herold Truffer (1re) ; Salzmann sur passe de Pfammatter (10e), Santschi sur passe de Chevalley (11e), Herold Truffer sur passe de Salzmann (50e), Santschi sur passe de Jeanneret (52e), Salzmann sur passe de Pfammatter (53e), Anton Truffer sur passe de Richard Truffer (58e), Herold Truffer sur passe de Salzmann (60e).

Pénalisations : Aucune pour foul mais 10 minutes de pénalisation disciplinaire à Santschi pour réclamation non permise.

Ce match ne put avoir lieu samedi soir à cause du mauvais temps. Et les

organisateurs avaient pleinement raison de renvoyer cette rencontre puisqu'un temps radieux attendait joueurs et spectateurs hier après-midi. Et le spectacle fut de choix, en tout cas au début et dans le dernier tiers. Pendant le second tiers, les deux équipes eurent un net passage à vide à enregistrer. Et le résultat ? Après le 2-0 à la 10e minute on crut trop à une victoire facile des locaux. Mais à la 10e minute du dernier tiers-temps, le résultat était toujours de 2-1, et le 3e but valaisan réalisé à ce moment fut compensé une minute plus tard déjà. Si bien qu'à huit minutes de la fin tout était possible encore. Mais cette dernière période fut fantastique. La première ligne d'attaque viégeoise se déchaîna, amorça de fort belles descentes et marqua des buts de toute beauté. La victoire entièrement méritée des Valaisans fut remportée dans une partie extrêmement correcte des deux côtés, ce qui est très réjouissant. Viège garde ainsi, tout seul maintenant, la tête du classement avec 10 matches et 17 points devant Berne 9-14, Zurich 9-13, Ambri Piotta 9-10, Davos 9-6, Langnau 9-6, Young Sprinters 9-6, Bâle 10-2.

Martigny - Lausanne 2-5

(0-3, 1-0, 1-2)

MARTIGNY : Donnet ; Pillet H. Darbellay ; Moret, Bongard ; Imboden, G. Pillet, Nater ; Rouiller, Constantin, Reichenbach ; Diethelm.

LAUSANNE : Stempfel ; Roth, Pochon ; Martelli, Ischy, Bourquin ; Zurbuchnen, Penscyres ; Duby, Braun, Helfer ; Amiguet.

Arbitres MM. Dubach (Aarau) et Nussbaum (Langnau). 1200 spectateurs, glace parfaite et temps splendide.

Pénalisations : 4 contre Martigny et 3 contre Lausanne.

BUTS : 1er tiers : 5e Ischy sur passe de Bourquin, 16e Duby sur passe de Ischy, 18e Ischy sur effort personnel ; au 2e tiers : 9e Constantin sur passe de Pillet G. ; au 3e tiers : 5e Pillet G. sur passe de Nater, 10e Helfer sur passe de Duby, 11e Martelli sur effort personnel.

Les Lausannois sont venus à Martigny avec la ferme intention de glaner deux points. D'entrée, les joueurs de l'entraîneur Kwong marquèrent étroitement l'adversaire et ceci plus particulièrement dans leur camp de défense. C'est ainsi que Martigny eut infiniment de peine à tromper cette vigilance, et il fallut attendre 30 minutes pour pouvoir applaudir le premier but local. Par contre les attaquants lausannois eurent

la tâche facilitée par une défense locale trop statique, surtout en ce premier tiers où elle fut régulièrement prise de vitesse par les rapides Ischy et Duby.

Un incident se produisit au début du deuxième tiers. Alors que Lausanne menait par 3-0, Martelli, dans le feu de l'action frappa à la tête le gardien Donnet, à terre, et qui avait déjà stoppé le palet. Un début de bagarre s'ensuivit. Les arbitres stoppèrent la partie, ce qui permit au gardien de se faire soigner et aux esprits de se calmer. Cet incident fut le signal du redressement de Martigny. La défense lausannoise n'affichait plus la même sûreté, et Constantin, puis G. Pillet, ramenèrent le score à des proportions plus équitables.

Tous les espoirs étaient encore permis pour les locaux, qui n'étaient menés que par un petit but d'écart. La cage de l'excellent Stempfel subissait un assaut en règle, et au moment où Martigny était en passe de prendre le meilleur, ce fut Helfer qui s'échappa, se présenta seul devant Donnet et marqua. Une minute plus tard Martelli l'imita, creusant définitivement l'écart, privant ainsi les locaux d'un, voire même deux points. Cela aurait été à la portée de Martigny s'il avait abordé le premier tiers avec la même détermination que les deux autres.

GYMNASTIQUE

Avant une grande finale

Dimanche après-midi 28 janvier, la halle de gymnastique de Vernayaz verra se dérouler la finale valaisanne des concours de jeunesse à l'artistique.

Groupant une trentaine de concurrents de toutes les parties du canton, sélectionnés dans deux éliminatoires, cette finale donnera l'occasion aux espoirs magnésiens de l'ACVG de se confronter pour les titres valaisans en « juniors » pupilles I et II.

Ces concours qui ont donné en maintes occasions des grands champions — le dernier en date est le jeune Michel Luy de Charrat, 14e junior de Suisse — sont placés, en Valais, sous la haute compétence du crack Arthur Terrier de la SFG Chipplis.

En catégorie juniors avec les gyms de Charrat, les Luy, Cretton, Dini, ceux de Leuk-Susten avec Wyssen, Viège représenté par Studer, Eyholz par Bittel et Naters avec le jeune Salzmann, l'empoignade sera terrible pour la seconde place, Michel Luy ne devant pas être inquiété pour la première place.

Chez les pupilles I, le jeune espoir de la SFG Vernayaz, Mario Dumoulin, en tête des éliminatoires devra se méfier du duo Ambort Beat et Locher Bernard de Leuk-Susten et de son camarade de club l'élégant Jean-Michel Nickel. Ces trois gyms se tiennent de près et il sera très intéressant de les suivre. Dans la forme actuelle, Dumoulin sera le favori devant les trois gyms cités, à moins qu'un outsider vienne trancher la question de suprématie dans cette catégorie. En pupilles II Yvan Wyssen de Leuk-Susten est actuellement en tête, il devra lutter ferme con-

tre le quatuor Granges, Chambovey, Guex et Osenda de Martigny-Ville, qui monopolisent les premières places au classement, sans oublier un gym qui est à bonne école, Ovide Dini de Charrat, actuellement troisième.

Par équipes on pupilles I, Vernayaz avec 76.10 Leuk-Susten (75.40) et éventuellement Charrat (73.30) se disputeront le titre. Vernayaz aura la chance de concourir dans son fief et sera favori. Chez les pupilles II, Martigny-Ville domine avec 75.20 et est nettement en tête, laissant Leuk-Susten à 9/10 (74.30), plus loin nous trouvons Charrat (74.30) Martigny-Ville II (73.30), Vernayaz (70.70), etc.

Tous ces classements sont très serrés. La lutte n'en sera que plus ouverte et passionnera les amateurs de ce sport.

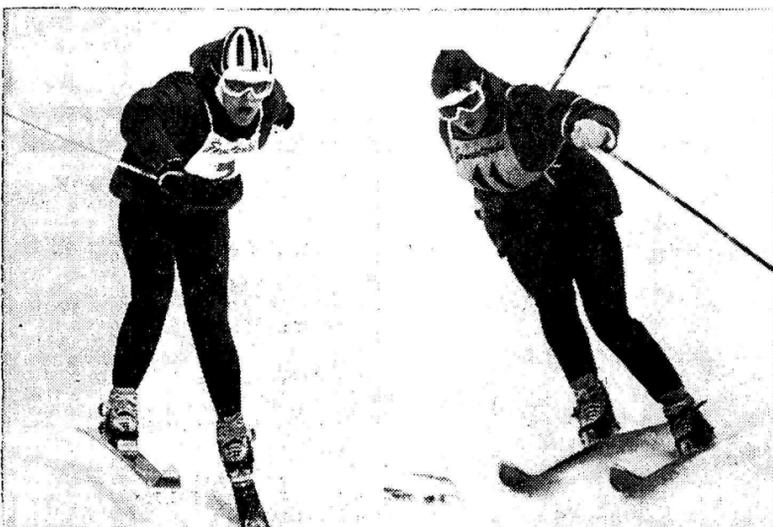
Conférence annuelle des présidents des sections

La Conférence annuelle des présidents des sections de l'ACVG se déroulera samedi 10 février à Sierre. Elle groupera à 16 heures une première réunion avec les responsables des diverses sous-associations et commissions et à 17 h. une réunion générale avec les présidents des sociétés de gym. Nous revivrons prochainement sur cette importante assemblée.

Association bas-valaisanne de gymnastique

Cette association — qui groupe les sections de Riddes à Vouvry — tiendra à Charrat le samedi 3 février son assemblée annuelle. A l'ordre du jour figure l'attribution de la fête bas-valaisanne et du rallye des pupilles et pupillettes du Bas-Valais.

Les courses internationales de ski à Grindelwald



C'est avec la course de descente que se sont terminées les courses internationales de ski de Grindelwald. La victoire, dans cette dernière épreuve est revenue à l'Autrichienne Traudl Hecher (à droite), tandis que l'Allemande de l'Ouest, qui se classait 2me, Heidi Biebl, remportait du même coup le combiné de ces épreuves et a donc réédité sa victoire de l'an passé dans cette première épreuve internationale du ski féminin.

Exploit de Mathys



Pour la première fois depuis 1955 un Suisse gagne le slalom aux courses du Lauberhorn. Notre photo montre Adolf Mathys (Bannalp), le grand triomphateur, en pleine action sur la piste à Wengen.

Les courses du Brassus



Le Finlandais Hannu Tolsa finissait premier la course de fond sur 15 km. aux courses nordiques au Brassus.

SKI

Circuit de Morgins

Le Ski-Club Morgins avise ses nombreux amis qu'il s'est vu dans l'obligation de renvoyer les concours ci-dessous.

Le traditionnel Circuit de Morgins prévu le 14 janvier est reporté au 4 février 1962, à 11 heures. Le même jour à 14 heures aura lieu le concours O.J.

Le 4e Trophée de Morgins qui devait avoir lieu les 20 et 21 janvier prochains, est fixé au 10 et 11 mars. Ceci pour céder la place aux championnats valaisans avancés de 15 jours et pour ne pas empiéter sur les autres concours annoncés régulièrement.

Le Ski-Club Morgins espère que tous les clubs amis lui réserveront ces dates et qu'ils se feront un plaisir d'inscrire à ses compétitions leurs meilleurs éléments.

Tous les détails sur ces manifestations seront donnés en temps utile.

Le comité.

Problèmes du temps :

L'électronique et la médecine

Il est toujours intéressant d'imaginer les transformations que le développement des sciences apportera aux habitudes des hommes. On peut dans certains cas prévoir les répercussions des nouvelles techniques sur la société, en se basant sur les progrès intervenus et en les extrapolant.

Les techniques les plus récentes utilisées aujourd'hui dans les télécommunications seront les armes employées demain par la médecine. En examinant les tendances majeures en matière d'électronique, on peut anticiper son action sur la médecine. Les informations qui suivent sont basées sur le rapport du Dr V. K. Zwykorin, directeur du département de l'électronique médicale de l'Institut Rockefeller, aux Etats-Unis.

La tendance de l'électronique va vers la « microminiaturisation » des instruments et l'abaissement parallèle de leur consommation d'électricité. Grâce à une meilleure connaissance de la physique des solides, on a mis au point les transistors, le diode à cristal, le thermistor, le photoducteur, les transfluxors et, très récemment, le diode à tunnel. L'équipement miniature dont la construction est ainsi rendue possible, permet de procéder à des examens médicaux qui n'étaient pas concevables auparavant, en raison de la grosseur, de la complexité et du coût des appareils dont on disposait jusqu'il y a peu.

On sait que de nombreuses fonctions de l'organisme humain ne sont possibles que par l'interaction commune de millions d'éléments cellulaires individuels. Un signal électrique est associé à l'action de ces éléments : il peut être converti en électricité. Bien que les éléments aient été étudiés, on n'a jamais pu, en raison de limitations techniques, établir leur « panorama lumineux » en deux ou trois dimensions, ce qui serait nécessaire pour comprendre les fonctions de l'organisme. Grâce à la microminiaturisation, on peut maintenant penser à concevoir une telle carte pour le cœur, le cerveau et d'autres organes.

L'électronique a d'autres applications pour la médecine. On prévoit dès maintenant la possibilité d'introduire une sonde électronique dans n'importe quel organe : elle sera suffisamment petite pour ne pas gêner outre mesure l'organe étudié, tout en fournissant les informations sur son fonctionnement. Parmi ces appareils, on cite la radio-pilule, de la taille d'un cachet, contenant un émetteur de TSE complet et que l'on avale. Ce « studio » mesure la pression, la température et le pH, et transmet à l'extérieur les données enregistrées. De tels appareils ont été introduits dans le cœur par les veines, dans la vessie et dans l'utérus. On attend la mise au point sur d'autres fonctions de l'organisme, telles que la circulation sanguine, la respiration, la digestion et capables également d'indiquer l'endroit précis d'une hémorragie interne. Il s'agit d'enradiosondes.

D'autres progrès sont attendus dans la mise au point d'éléments électroniques actifs destinés à remplacer, à surveiller ou à aider l'action d'organes défectueux. Déjà, des stimulateurs cardiaques ont été chirurgicalement insérés dans des malades dont le cœur nécessitait une stimulation continue ou répétée. Il existe aujourd'hui des stimulateurs qui sont alimentés en énergie du dehors, sans qu'il y ait besoin d'un fil électrique. D'autres types sont munis de batteries qui durent plus de cinq ans.

Une des répercussions les plus intéressantes de l'emploi de l'électronique dans la médecine, sera indirecte. Il s'agit de la médecine préventive. Un service de santé publique efficace doit pouvoir recueillir et traiter rapidement une masse de renseignements. Les instruments nécessaires à ce traitement sont les ordina-

teurs — ou calculatrices électroniques — capables de traiter des centaines de milliers d'informations à la seconde, de faire les opérations arithmétiques et statistiques les plus étourdissantes dans l'espace d'un clin d'œil, grâce aux « mémoires » dont dispose l'appareil. Avec des stations centrales stockant les données sanitaires de la population entière à l'aide de ces mémoires électroniques maniables, il devient possible d'organiser un courant continu de questionnaires. La machine enregistre les réponses, les compare aux questionnaires précédents et si la comparaison indique le développement d'une maladie, la machine expédie un avis aux personnes qui doivent être averties et qui reçoivent ainsi une recommandation d'aller consulter un médecin. Ce système, relativement simple, contribuerait à développer d'une façon marquante l'organisation de la médecine préventive. Des études déjà réalisées démontrent que la création de tels centres régionaux d'information sanitaire possédant chacun une capacité de 20 millions de dossiers, est entièrement réalisable avec les moyens dont on dispose aujourd'hui.

Aux Etats-Unis, on signale le projet de création d'un index médical géant basé sur un système électronique analogue à celui qui serait utilisé pour les centres sanitaires. Les corrélations entre symptômes, maladies et thérapies seraient enregistrées par les « mémoires » de l'appareil. Les médecins abonnés pourraient obtenir par télécommunication directe avec l'appareil une aide dans la formulation de diagnostics. On a déjà tenté l'expérience du diagnostic et de la thérapie par ordinateur électronique dans les domaines des maladies des yeux et du sang. Cette expérience a laissé deviner les immenses possibilités de cette méthode qui semble promise à un grand avenir une fois mise au point et affinée, à une époque où la somme des connaissances médicales dépasse déjà largement la capacité d'un cerveau et où le médecin ne peut plus avoir de vue d'ensemble, notamment en ce qui concerne les médicaments. Notons que ce système peut également être employé pour l'enregistrement des brevets, mais ceci est un autre chapitre, tout aussi passionnant.

Les reins, les cœurs, les poumons, les larynx et l'audition artificiels sont employés pendant des temps divers. Actuellement, de tels systèmes sont utilisés pour soutenir la physiologie propre du patient pendant des troubles passagers tels que l'infection ou les traumatismes. Le Dr Zworykin est d'avis que l'avenir verra une extension de ces techniques qui permettront de faire vivre beaucoup plus longtemps que prévu par la Nature.

Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie témoignées à l'occasion du grand deuil qui les frappe et dans l'impossibilité de répondre individuellement

Monsieur Anselme TORNAY

et sa fille Ginette, à Saxon

remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs et couronnes, leurs messages, leurs prières, ont pris part à leur cruelle épreuve.

Une gratitude particulière va à Madame Forré et voisines, aux classes 1913, ainsi qu'à l'entreprise Moll et Favre et ses ouvriers.

SUZE
L'apéritif des gens prudents

VENTE AU RABAIS

autorisée du 15 janvier au 27 janvier 1962

10% au minimum sur tout le stock
Toute la confection dame fortement baissée

CONFECTION

Saudan

MARTIGNY

HERMES 3000

UN TRIOMPHE

de
l'Industrie Suisse
de précision



une machine à écrire
100% nouvelle
avec
majeurs et tabulateurs
entièrement automatiques

Fr. 540.-

Agence pour le Valais

office moderne

Mme E. Olivier-Elsig et Michel Rudaz
rue de Lausanne, SION - Tél. 2 17 33

A vendre
petit domaine
de 6 poses
fumier bovin

S'adr. à **Henri Roud-B**
St. Triphon Gare. - Tél.
léphone (025) 3 33 10 (le
matin).

LISEZ attentivement les
petites annonces

A remettre urgent, cause maladie

**Blanchisserie,
Salon-lavoir**

Repassage et dépôt chimique. Affaire intéressante, sans concurrence, jolie clientèle. Appartement à disposition. Frs. 8.000,- comptant. Convient à couple ou dame seule.

Ecrire s'chiffre P 90050 S à Publicitas Sion.

Soldes

autorisés du 15 I. au
31 I. 1962

Self-service

Soldes

**Choix et prix
«du tonnerre»**

CHAUSSURES

cretton

Av. du Grand-St-Bernard

MARTIGNY

Offres

sous

chiffres

Pour toutes demandes
d'adresses on est prié
de se référer au numéro
de contrôle figurant
dans l'annonce.

Inutile de demander
l'adresse pour les an-
nonces portant la men-
tion: «offres écrites»
ou s'adresser par écrit.
etc...

Du 16 au 29 janvier

TAPIS

à prix réduits pendant notre

VENTE au RABAIS

lynedjian

Bas rue de Bourg 7

Lausanne

Même maison à Berne, vis-à-vis Hôtel Bellevue-Palace

ENCHÈRES PUBLIQUES

Les héritiers de feu Monsieur Jean DELASOIE-EMONET, de son vivant à Sembrancher, exposent en vente aux enchères publiques volontaires :

le samedi 20 janvier 1962, à 15 heures

au Café des Dranses, à Sembrancher, les immeubles suivants sis sur terre de Sembrancher :

Art.	Fol. No	Noms locaux	Nature	Surf.
98	46 83	Sembrancher	maison	
1575	119	Couloz	pré	2293 m2
1248	119	Champ du Fou	pré	1371 m2
4625	119	Couloz	pré	1056 m2
4624	119	Couloz	pré	889 m2
83	119	Rière Les Fours	jardin	169 m2
4612	119	Guez	pré	1879 m2

(en bordure de route cantonale)

CONDITIONS : à l'ouverture des enchères.

p. o. Ph. CHASTELLAIN, Notaire
23, avenue de la Gare
Martigny-Ville.

**LECTEURS
du CONFEDERE**

Avez-vous lu

LES ANNONCES

de ce numéro et avez-vous réservé
vos achats aux maisons qui soutien-
nent votre organe par la publicité



Savez-vous que... l'on con-
somme toujours plus de bière
dans les bars? Seuls les gens qui
font des complexes n'osent pas
se hasarder à commander une
bière dans un bar.

**La bière
est bonne**



On engage quelques

MANŒUVRES

S'adresser à :
Usine d'Aluminium Martigny S. A.,
Martigny-Ville.

**Achat de terrains à
VERBIER**

On achèterait petites et grandes parcelles

à prix raisonnables

(Prix excessifs exclus), dans la station ou hors de celle-ci. Eventuellement achat de chalets.

Faire offres sous chiffre P 12-4 V, Publicitas Vevey.

Spécial-Martigny • Spécial-Martigny

Les opérations de secours au Pérou

Les opérations de secours ont repris avec des moyens accrus dans la région de Huaras, qui ne semble pas à l'abri de nouveaux glissements de terrain. D'ores et déjà, on a constaté le déferlement d'une masse de neige et de pierres évaluée à cinq mille tonnes, mais qui n'a pas fait de victimes.

Des vivres et des vêtements ont été parachutés aux sinistrés, qui souffrent cruellement du froid et commencent à être la proie d'une épidémie de grippe. Un cas de typhus a été signalé. On purifie l'eau potable.

Plus de cent sauveteurs s'emploient à dégager les cadavres : 113 corps ont été retrouvés à Carhuas, 41 à Huallanca et 57 à Chimbote. Les eaux du Rio Santa charrient aussi des corps. Mme Clorinda Ma-

laga de Prado, femme de président de la République, après avoir apporté ses encouragements aux sauveteurs, s'apprête à regagner Lima.

Les noirs constituent le 10,5 % de la population américaine

Le Bureau fédéral du recensement révèle que la population noire des Etats-Unis a atteint, lors du recensement de 1960, 18 871 931 personnes, soit le 10,5 % du total de la population des Etats-Unis. Ce pourcentage était de 9,7 en 1940, rappelle le Bureau, qui ajoute que la population noire se multiplie sensiblement plus vite que la population blanche des Etats-Unis, depuis ces 20 dernières années.

Nos lecteurs trouveront, dans ce numéro, notre rubrique coutumière « Spécial-Martigny ». Un reportage sur une industrie nouvelle, un souvenir de la « poste » aux temps héroïques de la diligence, une vue sur la station de Ravoir en plein développement, éclairciront quelques aspects de la vie martignaise.

M. Edouard Morand, président de Martigny-Ville, rappelle, au moment de la réforme scolaire que va entreprendre le Valais, quelles sont les « conditions préalables » à cet important acte de la vie cantonale.

Contre les pirates de la route

Janvier, le mois des porte-monnaies vides et des ventres creux, apporte aux automobilistes une dernière étreinte. Le Conseil fédéral a fixé au 15 crt l'application de la décision des Chambres majorant de 5 centimes par litre le prix de l'essence. Cette hausse s'ajoute à toutes celles qui sont intervenues récemment. Et l'on rappelle, opportunément, que l'indice du coût de la vie a franchi, en novembre 1961, le cap de 190, par un bond de trois points. La fameuse spirale va-t-elle se mettre en marche? Tout laisse présager que 1962 sera une année de renchérissement général. Mais revenons aux chevaliers du volant ou du guidon.

La période hivernale multiplie les accidents de la circulation. Le printemps venu, l'encombrement des chaussées augmentera. Aussi se demande-t-on comment remédier à une situation de plus en plus fâcheuse. Les organes de police s'inquiètent de trouver des mesures préventives. Et ils ont décidé, notamment d'intensifier la lutte contre ceux que l'on nomme « les pirates de la route ». A ce sujet, le service des automobiles du canton de Berne vient d'édicter des dispositions pilotes. Il est intéressant d'en prendre connaissance. Dorénavant, en pays bernois, les examens de conduite ne porteront plus seulement sur la circulation en ville. Les candidats effectueront un périple en rase campagne. Ils devront prouver à l'expert qu'ils sont

capables de rouler de nuit. S'ils échouent à deux reprises l'examen, ils seront soumis à un test médical d'aptitude psychotechnique avant de pouvoir tenter une troisième fois leur chance. Les conducteurs dont le permis aura été retiré provisoirement devront repasser les épreuves prévues pour le mériter derechef.

Une sévérité accrue s'exercera dans le contrôle des auto-écoles. Les professeurs verront vérifier les résultats de leur enseignement. Ils recevront un premier avertissement si 30 pour cent ou plus de leurs élèves échouent à l'examen. Si les résultats demeurent piètres pendant un an, leur licence sera annulée. Et ils seront contraints de subir à nouveau une période d'apprentissage. Des patrouilles d'agents en civil seront, par ailleurs chargées de repérer les chauffards ou les néophytes qui mettent en péril la sécurité ou la fluidité du trafic. Les dirigeants bernois avaient envisagé, en outre, de limiter à un an la durée du premier permis de conduite et de ne rendre celui-ci définitif que si, dans ce laps de temps, le titulaire n'avait pas eu de grave pépin. Ce projet draconien a été désavoué par les instances fédérales. Il n'entrera donc pas en vigueur. Mais ne conviendrait-il pas de l'étudier et, éventuellement, de l'adopter pour l'ensemble de la Confédération? Civis

D'un numéro à l'autre

Hier à l'aube à Bruxelles, après de longues discussions l'Europe « agricole » des Six est née

Traité de Rome qui fixait à trois étapes le « marchandage » final entre les Six a commencé en séance super-restreinte hier à deux heures du matin. vingt-quatre personnes seulement — quatre par délégation, c'est-à-dire les ministres et leurs adjoints directs — participaient à cette épreuve ultime du marathon entamé il y a trois semaines par les ministres des Six, pour mettre sur pied une politique agricole commune, avant le passage à la seconde étape du Traité de Rome.

La session du conseil des ministres des Six s'est terminée à 5 h. 30.

A la sortie des délégués, M. Maurice Couve de Murville, qui présidait, a déclaré : « Après 45 séances d'une discussion longue et difficile, nous avons abouti à un certain nombre d'accords qu'il nous faut maintenant faire approuver par les gouvernements. Je pen-

se que cette approbation ne tardera pas et rien ne s'opposera plus alors au passage à la seconde étape du Marché commun.

Contrairement à tous les canons du calendrier grégorien, les ministres des Six ont décidé que ce dimanche 14 janvier serait le lundi 1er janvier. Ils ont respecté par cette fiction les textes du

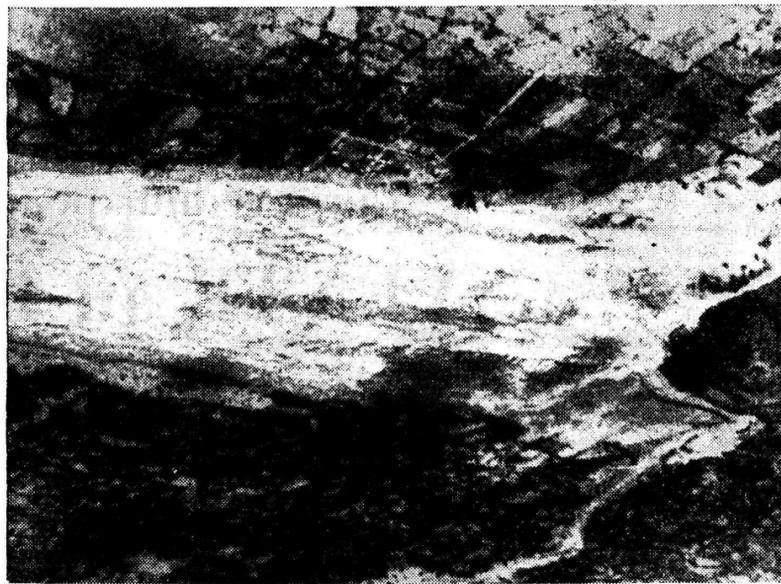
de quatre ans la période transitoire de douze années qui a débuté le 1er janvier 1958 avec la mise en application du Marché commun. C'est pourquoi M. Couve de Murville, président prévu pour 1962, a pris la présidence hier matin seulement.

ACCORD COMPLET

Les ministres des Six ont abouti à un accord complet sur les problèmes agricoles et le passage à la seconde étape du Marché commun.

A 3 h. 15 du matin, le Conseil des ministres des Six est tombé d'accord sur le problème-clé de la politique agricole commune : le financement et le fonctionnement du Fonds européen de garantie et d'orientation agricole.

Pérou : 3800 morts sont dénombrés



Le glissement géant de terrain, qui s'est produit dans le massif du volcan (6768 m. de hauteur), le mont Huascarán, et qui a englouti dix villages sous la masse de terre et de glace, dont le volume était de deux millions et demi de mètres cubes en chiffre rond, a provoqué, selon les estimations du ministre péruvien de la santé, 3500 à 3800 morts. — Notre photo montre une vue générale de la région victime de la catastrophe.



Notre photo : Juché sur un bloc de rocher, un Indien recherche les vestiges éventuels de sa maison, qui a été engloutie par le glissement de terrain, alors qu'il conservait lui-même la vie sauve. A l'arrière-plan, on distingue d'énormes blocs de rocher qui sont descendus avec l'avalanche. Cette photo a été prise près de ce que fut le village de Yungay.

Enlèvements en Belgique : plusieurs jeunes filles disparaissent

Une véritable épidémie d'enlèvements, de disparitions et de fugues s'est abattue sur la Belgique où la liste des petites filles inquiétées dans la rue par des inconnus s'allonge tous les jours.

Quatre disparitions dramatiques ont ouvert la série. A Herstal, près de Liège, Josiane Paumen, 14 ans, a disparu le 6 décembre après avoir été réprimandée par ses professeurs. Cette semaine on a retrouvé une lettre dans laquelle elle annonçait sa fugue « J'en ai assez de l'école et de tout », disait-elle.

Un accord intervient entre Paris et Tunis

Sans dévoiler la teneur de l'accord intervenu dans le courant de la matinée entre Tunis et Paris, les milieux proches du secrétariat d'Etat tunisien aux affaires étrangères confirment que les « difficultés de dernière heure ont été aplanies ».

Ces « difficultés » — les milieux bien informés de la capitale l'ont confirmé — ont trait uniquement aux choix des négociateurs.

Entretiens syndicaux italo-suisse

A Brissago, sur le lac Majeur, des entretiens inter-syndicaux italo-suisse ont débuté dimanche, dont le but essentiel est d'éliminer les divergences surgies après la visite en Suisse, en octobre dernier, de M. Fiorentino Sullo, ministre italien du travail.

L'Union syndicale suisse (avec notamment MM. Leuenberger, Schneider et Agostinetti, conseillers nationaux, l'UIT - Union italienne des travailleurs - de tendance sociale-démocrate, avec les députés Polotti, Vanni et Ravenna et la CISL démo-chrétienne - Confédération italienne des syndicats libres - avec les députés Coppo, Ravizza et Savoini) ont pris part à ces entretiens.

La journée d'hier a été consacrée à l'examen des questions relatives à la prévoyance sociale. Les entretiens continueront aujourd'hui.

L'attitude des jeunes envers leurs parents

Il ne se passe pas un jour sans que les problèmes de la jeunesse ne soient remis sur le tapis. Dans la presse, on peut lire presque quotidiennement des exploits peu élogieux des teenagers, blousons noirs et autres. Cependant, il ne faut pas oublier de relever que certains étudiants et apprentis ont réalisé des exploits remarquables dans plusieurs genres d'activité : physique, chimie, modèles réduits, maquettes, actes de courage ou de bravoure, sauvetages, etc.

Beaucoup d'articles en général très bien

sont aussi insérés dans la presse. Ils sont dus principalement à la plume d'éducateurs ou de journalistes objectifs, soucieux de conseiller les parents à propos de leurs enfants qui se plaignent trop souvent d'être incompris. Mais la plupart de ces adolescents ne savent que demander à ceux qu'ils appellent trop fréquemment et si ingratement « leurs vieux » de faire un effort pour les comprendre. Pourquoi eux aussi ne s'efforceraient-ils pas d'être plus larges d'idées avec leurs parents qui, la plupart du temps, font tout leur possible pour satisfaire leurs enfants. Pourquoi ne se mettraient-ils pas un peu à leur place? Les vingt ou trente ans qui séparent les deux générations en questions sont tellement différenciés par les progrès énormes réalisés dans tous les domaines qu'une liaison est indispensable pour faciliter une plus grande compréhension mutuelle entre pères et fils, attachés à deux époques fort dissemblables, surtout en ce qui concerne les délassements et amusements : surbouts, bals, sorties en société ou en copains, etc. Ceux-ci doivent être tolérés, puisqu'ils sont de notre temps.

Dès que ce pas sera accompli, c'est-à-dire lorsque les deux parties en seront proportionnellement au même point de compréhension, le problème sera quasiment résolu. Mais d'ici là...

Car il est un fait que beaucoup de jeunes se passent souvent de tort des conseils de leurs aînés qui, malgré tout, ont une vie d'expériences derrière eux. Mais il faut aussi dire que ces derniers ont beaucoup de facilité de sortir cette grosse masse appelée « de mon temps » pour écraser les projets de sorties ou de délassements qui leur sont parfois soumis. Il ne faut pas oublier que la jeunesse d'aujourd'hui est très en avance sur celle d'il y a deux ou trois décennies. Et elle n'est pas plus mauvaise, à part quelques voyous qui ne sont forts qu'anonymement, noyés dans un groupe peu intelligent et qui a pour but de troubler la vie commune avec beaucoup de casse et de bruit, mais vraiment peu d'héroïsme. Elle ne fait que vivre un tournant de l'histoire, bien différent des autres.

Pour terminer, il n'est peut être pas superflu de rappeler que beaucoup de vieillards et de malades souffrent d'un manque de compagnie, et qu'on n'y pense pas souvent. Si vous en connaissez, n'hésitez pas à sacrifier un petit moment de libre. Pour eux, c'est la joie de savoir qu'ils ne sont pas oubliés qui compte le plus. Et ils vous le diront eux-mêmes.

Gérald Gremion (Agir, déc. 1961)

Week-end dramatique en Algérie

Alors que la journée dominicale n'était pas encore terminée, le bilan des attentats des dernières 48 heures s'élevait à 23 heures à 48 morts, dont 13 Européens, et 116 blessés, dont 48 Européens. Pour la seule journée de dimanche, le bilan est de 29 tués, dont 11 Européens et 69 blessés, dont 24 Européens.

A Oran, les dernières 48 heures ont coûté la vie à 23 personnes. Dans cette ville, où seul le couvre-feu délimite un armistice provisoire, on compte un attentat ou un grave accident toutes les 30 minutes. Hier, en fin d'après-midi, les services de police, débordés par les appels ne parvenaient plus à assurer le décompte des victimes.

Tension au Tyrol du Sud

La tension est de nouveau très vive dans le Tyrol du Sud où les dirigeants de la « Sudtyroler Volkspartei » accusent ouvertement la police italienne d'exercer de graves sévices sur la personne des terroristes détenus depuis l'été dernier à la prison de Bolzano. Ces accusations font suite à la mort récente de deux de ces détenus, Hoesler et Gotsner, et au fait qu'un troisième, Sullmann, a dû être transporté d'urgence à l'hôpital. Motif officiel : crise cardiaque, qui n'est pas prise au sérieux par les dirigeants autonomistes.

L'un d'eux, utilisant des documents qu'il tiendrait de jeunes terroristes, a affirmé hier devant le conseil provincial de Bolzano que « les sévices et tortures auxquels sont soumis les détenus sud-tyroliens ne peuvent plus être niés et que d'autres détenus se trouvent de leur fait dans un état lamentable ». Les autorités italiennes nient et invoquent le rapport d'une commission de médecins qui n'a rien constaté d'anormal après la mort de Hoesler et Gotsner due dit-elle à la maladie.

M. Macmillan est optimiste

« 1961 a été une année décourageante mais je ne crois pas que les perspectives d'avenir soient nécessairement aussi sombres que certains le pensent. La volonté d'améliorer les rapports Est-Ouest s'affirme dans le monde entier et cette pression doit porter ses fruits », a déclaré le premier ministre britannique dans une interview au « Sunday Times ». Mon premier souhait, a ajouté M. Macmillan, est que 1962 marque au moins un retour à une situation du type de celle qui avait précédé immédiatement la conférence au sommet manquée du printemps 1960 à Paris.

La famille de feu

Paul-René MONNET
à Isérables

remercie sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont pris part à son grand deuil. Une gratitude spéciale à la Fabrique d'Horlogerie, à la société de tir « Les Armes Réunies », la section de Jeunesse Radicale, la société de chant « La Thérésia » et la Cagnotte « L'Idéal ».